C

Mij

A

LA VIE

DU

R. P. PIERRE JOSEPH MARIE CHAUMONOT,

DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

Miſſionnaire dans la Nouvelle France,

Ecrite par lui-même par ordre de ſon Supérieur,
l'an 1688.

NOUVELLE YORK, ISLE DE MANATE,
A la Preſſe Cramoiſy *de* JEAN-MARIE SHEA.
M. DCCC. LVIII.

A

I

eſt

con

Die

N.

gue

arc

Do

a

dan

“ *a*

AVANT-PROPOS.

LA Relation que le R. P. Chaumonot a écrite de ſa vie eſt imprimée d'après un manuſcrit conſervé précieuſement à l'Hotel Dieu dè Québec.

Le vœu des Hurons de Lorette à N. D. de Chartres, écrit en langue Huronne eſt conſervé aux archives d'Eure-et-Loir et M. DOUBLET DE BOISTHIBAULT, *qui a déjà publié le texte français dans ſon beau livre "Les vœux "des Hurons et des Abnaquis*

" à Notre Dame de Chartres", a eu l'obligeance extrème de me copier auſſi exactement que poſſible le texte Huron , qu'on trouve à l'Apendice.

LA VIE

DU REV. PÈRE

PIERRE JOSEPH MARIE CHAUMONOT,

de la Compagnie de Jéſus.

MON Rev. Père.

Puiſque votre Révérence m'a ordonné à la plus grande gloire de Dieu de vous écrire au moins en abrégé toute ma vie, je commence par déclarer la baſſeſſe et les miſères dont le Seigneur a eu la bonté de me tirer pour me mettre dans la Sainte Compagnie de Jéſus. Moins je meritois cette grace plus il en merite de louanges et de reconnoiſſance.

J'ai eu pour père un pauvre vigneron et pour mère une pauvre fille d'un maitre d'école. A l'âge de ſix ans ils me mirent chez mon grandpère à cinq ou ſix lieues de notre village, afin que j'appriſſe à lire et à écrire. Ils me reprirent enſuite avec eux, mais pour peu de temps, un de mes oncles qui étoit prêtre et qui demeuroit à Chatillon ſur Seine, ayant eu la bonté de me prendre chez lui, pour me faire étudier au college de cette ville-là.

Après avoir deja fait quelques progrès dans le latin mon oncle ſouhaita que j'appriſſe le plain chant, ſous un muſicien qui étoit de ma claſſe. Celui-ci me perſuada de quitter Chatillon, pour le ſuivre à Beaune, où nous étudierions ſous les Pères de l'Oratoire. Comme je ne voulus pas entreprendre ce voyage ſans argent je dérobai environ cent ſols à mon oncle, pendant qu'il étoit à l'Egliſe : avec celà nous primes la fuite.

Nous marchames par des chemins écartés juſqu'à Dijon, d'où nous nous rendimes a Beaune. Nous nous y mimes en penſion chez un bourgeois : mais comme ma finance eſtoit courte, j'écrivis à ma

mère qu'elle euſt la bonté de me fournir d'argent et de hardes afin que je puſſe faire mes études a Beaune , où j'eſpérois faire plus de progrès qu'à Chatillon. La lettre tomba entre les mains de mon père , qui me répondit qu'on ne m'enverroit rien : que j'euſſe à revenir et qu'il feroit ma paix avec mon oncle.

Cette réponſe m'affligea extremement : car de retourner chez mon oncle , c'étoit m' expoſer à eſtre montré au doigt comme un larron , et de demeurer plus long temps à Beaune ſans argent , il n'y avoit pas d'apparence. Je me determinai donc à courrir en vagabond par le monde , plutôt que de m'expoſer à la confuſion qui méritoit ma friponnerie. Je ſors de Beaune dans la penſée d'aller à Rome , quoique je n'euſſe ni ſol ni maille. Je marche ſeul pendant un demi jour : enſuite deux jeunes Lorains me joignent , me ſaluent et me demandent où je vas. "A Rome" , leur dis-je , " pour gagner les pardons." Ils louent mon deſſin , et ils m'entretiennent de ce qui les fait aller à Lyon.

Cependant je penſe à ce que je deviendrai et de quoi je pourrai vivre , ſi je con-

tinue mon voyage. De demander l'aumone c'etoit m'abaiſſer à mon avis ; je ne pouvois me reſoudre de travailler pour gagner ma vie , il y avoit encore moins d'apparence , je n'étois pas accoutumé au travail et je ne ſavois aucun metier. Par bonheur pour moi , mes deux Lorains qui n'étoient guère mieux fournis d'argent , ſe mirent à demander l'aumone de porte en porte , au premier bourg où nous arrivames. Qui fut bien etonné de leur voir exercer ce metier ? Ce fut moi qui après avoir delibéré quelque temps , me réſolus de les imiter plutot que de me laiſſer mourir de faim , tant leur example eut de force à me faciliter ce qui m'avoit paru impoſſible juſqu'alors. Voilà mon apprentiſſage de gueux : mais comme je ne faiſois que de commencer à en faire le metier , je n'y gagnois que fort maigrement ma petite vie. Je me flattois cependant dans l'eſpérance qu'arrivant dans une auſſi grande ville que Lyon , j'y aurois quelque bonne fortune. Mais hélas ! je fus bien ſurpris de me voir arreſter par des gardes qui en admettant mes compagnons à la faveur de leurs paſſeports , me retinrent parceque je

n'en avois point. Je ne ſavois que devenir, ni meme ou prendre le couvert. Je voyois bien de grand batimens dans le faubourg, mais je n'oſois jamais y demander un petit coin pour y paſſer la nuit. Enfin ayant apperçu vis-à-vis d'un fourneau de verriers un méchant appenti, je m'y retirai. Plut à Dieu qu'alors j'euſſe eu l'eſprit de prendre ma peine pour l'expiation de mes péchés et d'unir ma pauvreté à celle du Sauveur couché dans une maſure!

Le lendemain matin ayant vu ſur le bord du Rhône un bateau où l'on embarquoit pour paſſer cette rivière je priai le batelier de me recevoir dans ſon bac par charité. Il le fit étant payé par la ville pour tranſporter au delà du Rhone tous les gueux auxquels on auroit refuſé l'entrée de Lyon. Lorſque je fus de l'autre bord, je trouvai un jeune homme qui me promit de faire avec moi le voyage d'Italie.

Comme nous commencions de marcher de compagnie, nous rencontrames un prêtre, qui revenoit de Rome et qui fit ce qu'il put pour nous faire retourner ſur nos pas, en quittant le deſſein de notre pélerinage. Il nous allegua entre autres rai-

ſons que n'ayant point de paſſeports nous ſerions exclus de toutes les villes qui ſont ſur le chemin. Je lui demandai s'il avoit un et il ne me l'eut pas plutot montré, que je lui priai de me permettre d'en faire une copie en mettant mon nom et celui de mon compagnon au lieu du ſien, ce qu'il m'accorda. Oh que n'offris je dès lors au bon Dieu la peine la nudité, la laſſitude, le chaud, le froid, et milles autres miſères que je ſouffris dans ce voyage. J'aurois eu le bonheur d'attirer ſur moi les benedictions du ciel. Notre commun Père ne me les auroit pas refuſées, en voyant en moi quelques traits de la pauvreté et des ſouffrances de ſon Fils. Mais helas ! mon orgueil et mes autres péchés qui me rendoient beaucoup plus ſemblable au démon que je ne l'étois à Jeſus Chriſt par ma pauvreté, étoient en moi de grands obſtacles à la grace. Cependant, mon Dieu, vous aviez vos vues en permettant que je fiſſe faute ſur faute et folie ſur folie. Vous pretendiez me voir libre de toute affection déreglée envers mes parents, laquelle ſi j'avois toujours demeuré auprés d'eux, m'auroit empeché de me conſacrer à vous. Vous pre-

tendiez que quand je ſerois plus grand, le ſouvenir de mes peines me fit compatir avec plus de tendreſſe et de reconnoiſſance aux peines de votre Fils.

Mais je ſerois trop long ſi je voulois raconter toutes les fautes que j'ai commiſes et toutes les diſgraces que j'ai eu dans mon voyage. Je n'en toucherai que les principales aventures.

La premiere qui ſe préſenta a mon eſprit, c'eſt qu'étant en Savoie j'entrai dans la cour de notre college de Chambéry pour y demander l'aumone en latin : un de nos pères eut tant de compaſſion de me voir ſi miſérable qu'il me fit donner bien à ſouper et qu'il me promit même de me ramener à Lyon, où il devoit aller et de me faire conduire de Lyon à Chatillon. D'abord je le remerciai de mon mieux et je lui promis de le ſuivre : mais dès qu'il m'eut quitté, je m'enfuis, mon argent me detournant toujours de retourner chez mes parents. N'etois-je pas hors de mon bon ſens et ne méritai-je pas bien tous les maux qui m'arrivoient, de refuſer des offres ſi advantageuſes pour mon propre repos et pour la conſolation de ma pauvre

famille ? Combien eſt deplorable l'aveuglement de mon eſprit orgueilleux; d'aimer mieux s'expoſer à une infinité de dangers et de miſères, que de ſouffrir une ſalutaire reprimande.

Dans un village de Savoie nous rencontrames un bon curé qui nous mena chez lui, où aprés nous avoir donné à ſouper, il nous fit coucher dans le lit de ſon valet qu'il avoit envoyé à Chambéry. Ce Monſieur avoit ſa chambre ſur celle où couchait ſon domeſtique et l'on y montoit par une échelle au haut de laquelle eſtoit une trappe que notre hoſte ne ferma pas bien, de telle ſorte que ſur la minuit un chat la fit tomber en pourſuivant ſa proie : le bruit en fut aſſez grand pour éveiller M. le curé qui s'alla imaginer que nous montions à ſa chambre pour quelque mauvais coup. Là deſſus il ſe leve en chemiſe, il ſort de ſa chambre ſur une galerie et crie trois fois "*Au meurtre*" de toute ſa force. De mon coté je monte en haut de l'échelle et je le raſſure en lui faiſant connoiſtre la cauſe innocente de tout ce deſordre. Par bonheur pour nous les voiſins ne ſe reveillèrent pas à la voix de leur Paſteur.

Voici

Voici un autre aventure où nous courûmes encore plus de riſques.

Dans un bourg de ——— nous trouvames une garniſon françoiſe reduite à un fort petit nombre de ſoldats : ainſi les officiers nous preſſèrent fort de nous enroler : à quoi j'aurois conſenti pour avoir tous les jours mon pain, dans la faim que je ſouffrois, mais mon compagnon qui étoit plus ſage que moi, n'en voulut rien faire. Tout ce qu'on gagna donc ſur nous fut de nous faire conſentir à reſter juſqu'à l'arrivée du commiſſaire qui étoit attendu de jour en jour. On nous donnoit eſpérance que nous recevrions de lui la même montre que les vrais ſoldats. Cependant on voulut voir quelle figure nous ferions à la revue. L'on n'eut pas de peine à traveſtir en ſoldat mon compagnon qui étoit grand : mais comme je ne paraiſſois qu'un enfant à cauſe de mon peu d'age et de la petiteſſe de mon corps on eut plus de difficulté à trouver une épée propre pour moi. Celle qu'on jugea la plus proportionnée à ma taille, avoit pour fourreau une peau d'anguille ou de ſerpent : et faute de baudrier ou de ceinture on me l'attacha avec un

licol d'âne. Je parus ſi ridicule en cet état qu'on reſolut de me faire mettre au lit comme malade à l'arrivée du Commiſſaire. En attendant ſa venue, nous vivions du pain du Roi et mon camarade trembloit continuellement de peur, ou qu'on ne nous reconnut pour paſſevolants ou qu'on ne nous arreſta malgré nous. Il me fit le danger ſi grand que je me rendis à ſes inſtances. Reſolus de pourſuivre notre pélérinage de Rome, nous partons un beau matin, mais à peine eumes nous fait une demie lieue que nous fumes arretés par des ſoldats qui avoient ordre de prendre les deſerteurs qu'ils trouveroient et de les mener à leurs officiers. "Helas," leur dis-je en pleurant, "ai-je la mine d'un homme de guerre ? Je ſuis un pauvre écolier qui ai fait vœu d'aller à Rome." Je parlai d'un accent ſi pathétique, qu'en etant touchés ils nous laiſſèrent paſſer. Si Dieu ne leur eut donné de la compaſſion pour nous que ſerions nous devenus ? Il nous ſauva d'un autre danger, lorſque nous fumes entrés dans l'Italie.

Un peu avant la nuit nous arrivames à une hoſtellerie qui étoit ſur le chemin et

où nous pretendions coucher, mais nous comptions ſans notre hoſte. A peine eumes nous pris un méchant ſouper, qu'il nous le fit payer tout ce qu'il voulut, et quelques menaces que nous lui pumes faire de nous loger au moins dans une de ſes étables, il nous chaſſa barbarement. Encore ſi nous euſſions pu coucher à la belle étoile, mais la nuit il n'en parut aucune et le temps qui étoit couvert ſe deſchargea bientot ſur nous par une grande pluie. Nos habits en furent tout pénétrés et pourcroit de mal ſur le chemin eſtoit plein de trous et de foſſes que nous ne voyions point ; nous faiſions preſque autant de chutes que de pas.

Nous n'en pouvions plus, lorſque nous aperçumes une métairie, à la faveur d'une lumière. Comme nous nous y trainions nous rencontrames tout proche un gros tas de paille. Nous grimpons deſſus et nous faiſons un trou au haut, pour nous y fourrer. Le froid nous ayant ſaiſis, ſurtout aux pieds nous nous les mettons ſous les aiſſelles l'un de l'autre en nous couchant de ſorte que j'avois la tête a l'oppoſite de celle de mon compagnon. Nous commencions à nous réchauffer, lorſque voilà de grands

chiens qui nous ayant ſentis accoururent en aboyant avec furie. Au bruit, on ſort de la ferme, et on tache de nous écarter à coups de pierres. Cette nouvelle grêle ne nous permettoit pas de demeurer dans notre gîte et la crainte des chiens nous empechoit d'en ſortir. Je crus alors qu'il falloit parler et bien m'en prit de ſavoir faire le pleureur ainſi que je l'avois dejà fait pour nous tirer d'affaire quand on nous arreſta comme déſerteurs. Je me mis donc à crier, en diſant en latin que nous étions de pauvres pélérins : "*Nos ſumus pauperes peregrini.*" Ce dernier mot qui eſt auſſi Italien donna à connoitre à ces bonnes gens qui nous étions. Ils eurent pitié de nous, ils rappelèrent leurs chiens et nous laiſſerent paſſer en paix le reſte de la nuit.

Après bien des peines et des fatigues nous nous rendimes à Ancone. Helas! qui pourroit exprimer le pitoyable etat où mon libertinage m'avoit reduit. Depuis la tête juſqu'au pieds tout faiſoit horreur en moi. J'étois pieds nuds, ayant eté obligé de jetter mes ſouliers, qui etant rompus me bleſſoient. Ma chemiſe pourrie et mes habits déchirés etoient pleins de vermine,

ma tête meſme que je ne peignois point ſe remplit d'une ſi horrible gâlle qu'il s'y forma du pus et des vers avec une extreme puanteur. La vermine qui étoit dans mes hardes ne me donnoit de trève que lorſque je rencontrai quelque hoſpital, parceque les pelerins y quittent leurs haillons avant de de ſe mettre dans les lits qui leur ſont preparés. O que ces nuits là m'etoient douces. Il n'y a que les perſonnes qui n'ont expérimenté la cruelle perſecution que leur font ſouffrir de tels hotes qui puiſſent s'imaginer le répugnance que j'avois le matin a rejoindre ma garnis ou en reprenant mes hardes. Je m'attendois bien que durant le jour ces domeſtiques affamés ſe dedommageroient du jeune de la nuit. Ce ne fut qu'à Ancone que je connus l'exces du mal que j'avois à la tête. Y ſentant une piqure plus douloureuſe qu'à l'ordinaire j'y portai la main pour me gratter et un de mes doigts ayant fait un trou dans ma galle, il s'y attacha un gros ver. A la vue de cette inſecte, ma conſternation fut indicible. "Faut-il donc", me diſoit à moimême, "qu'en punition de mes friponneries je ſois mangé tout vif des poux et des vers! Je ne m'é-

tonne plus que quand j'ote mon chapeau devant le monde, on témoigne de l'étonnement et de l'horreur à la vue de ma tête. Hélas ! que deviendrai-je ? Qui me pourra ſouffrir auſſi puant et auſſi ſale que je ſuis ? Ne ferai-je pas bondir le cœur à quiconque me regardera ? O la triſte punition de mon orgueil ? "

Après tout je repris courage aux approches de la ſainte maiſon de Lorette. " Peut-être que la Bienheureuſe Vierge, qui fait tant de miracles dans ce ſacré lieu en faveur des miſérables y aura pitié de ma miſère. " Oh que n'avois-je alors, les connaiſſances que j'ai eus depuis des merveilles qu'elle opère dans ce ſanctuaire en faveur des ames et des corps ! J'aurois eu une toute autre confiance, que je n'avois en ſon pouvoir et en ſa bonté ! Quoique je ne la priaſſe que fort froidement, elle me fit voir qu'indépendamment de nos mérites et de nos diſpoſitions, elle ſe plait à exercer envers nous les devoirs d'une véritable mère et comme un de ces devoirs eſt de nettoyer leurs enfants, vous me regardates en cette qualité, O Sainte Vierge ! toute indigne que je fuſſe et que

je ſois encore d'etre adopté de vous pour votre fils. Vous donnates à un jeune homme, que je n'ai jamais pu connoitre, la volonté et le pouvoir de guérir ma tête. Vous ſavez mieux que moi comment la choſe ſe fit. Je ne laiſſe pas pour marque de reconnaiſſance de rapporter ce que j'en ſais.

Au ſortir de la ſainte maiſon de Marie, une perſonne inconnue qui paraiſſoit un jeune homme et qui etoit peut-etre un ange, me dit, d'un air et d'un ton de compaſſion : " Mon cher enfant, que vous avez de mal à la tete ! Venez, ſuivez moi, je tacherai d'y apporter quelques remèdes." Je le ſuis, il me mène hors de l'égliſe, derrière un gros pilier, par où il ne paſſoit perſonne. Rendus que nous ſommes dans ce lieu écarté, il me fait aſſeoir et me dit d'oter mon chapeau. Je lui obéis, il me coupe tous mes cheveux avec des ciſeaux : il me frotte d'un linge blanc ma pauvre tête et ſans que je ſente aucune douleur, il en ote entièrement la galle, le pus et la vermine : après quoi il me remet mon chapeau. Je le remercie de ſa charité, il me quitte et je ſuis encore à revoir un ſi

bon médecin et à reſſentir un ſi vilain mal.

Si la moindre dame m'avoit fait rendre ce ſervice par le dernier de ſes valets, n'aurois pas dus lui en rendre toutes les reconnoiſſances poſſibles ? Et ſi après une telle charité elle s'etoit offerte à me ſervir toujours de meſme, comment aurois-je dû l'honorer, lui obéir, l'aimer toute ma vie ? Pardon, Reine des Anges et des hommes ! pardon de ce qu'après avoir reçu de vous tant de marques, par leſquelles vous m'avez convaincu que vous m'avez adopté pour votre fils, j'ai eu l'ingratitude pendant des années entières de me comporter encore plutôt en eſclave de Satan qu'en enfant d'une Mère Vierge. O que vous êtes bonne et charitable ! puiſque quelques obſtacles que mes péchés ayent pu mettre à vos graces, vous n'avez jamais ceſſé de m'attirer au bien ; juſque là que vous m'avez fait admettre dans la Sainte Compagnie de Jéſus, votre fils.

Mon camarade et moi reprimes le chemin de Rome, après avoir paſſé trois jours à Lorette ; mais Dieu m'arreta à Jerny dans l'Ombrie pour me faire changer

ger ma vie de gueux en condition d'un valet.

Selon ma coutume je demandai l'aumone de porte en porte lorſqu'un vénérable vieillard, docteur en droit, m'invite à demeurer chez lui pour le ſervir dans ſa maiſon et pour l'accompagner en ville. J'étois ſi las de mon métier de mendiant que j'acceptois volontiers l'offre que me faiſoit le bourgeois d'être ſon laquais. J'en remplis meſme les devoirs les plus bas, et il n'y avoit rien qui ne me parut doux et honorable en comparaiſon des travaux et des humiliations qui m'avoient dégouté de la gueuſerie. Il y avoit déjà quelque temps que j'étois à Jerny : cependant je ne ſavois pas encore aſſez l'Italien pour me confeſſer en cette langue ; c'eſt pourquoi je la fis en latin à un Père de la Compagnie de Jéſus. Après ma confeſſion il m'interrogea ſur mes études. Je lui répondis que j'étois en Rhétorique, lorſque je m'étois laiſſé débaucher. Il me témoigna la compaſſion, qu'il avoit de me voir après de ſi bons commencements dans les lettres, réduit à une ſi pauvre condition. Il m'exhorta à reprendre mes études et

pour m'en faciliter les moyens, il me propoſa, s'il vouloit qu'il me fit recevoir dans le collège ou je m'avancerois dans les ſciences et dans la vertu. Je pris mal ſa penſée, en m'imaginant qu'il vouloit me faire Jéſuite ; mais dans la ſuite j'ai eu tout ſujet de croire que ce ſage Religieux ne vouloit d'abord me procurer que la place d'un jeune homme ſéculier qui regentoit la plus baſſe claſſe du collège. Plut à Dieu que j'euſſe dès lors commencé à le faire ! Oh que j'aurois évité des péchés. A la vérité j'allois deux jours après chercher le père pour lui rappeler, mais comme je ne ſavois pas ſon nom, je fus ſi bête que de demander le Jéſuite qui m'avoit confeſſé. Les écoliers à qui je fis cette demande dans la cour des claſſes, ſe mirent à rire de mon impertinence et il n'en fallut pas davantage pour me faire retourner ſur mes pas plus vite que je n'étois venu. Je ne laiſſai pas de demander à mon Docteur que je ſervois quelles gens étoient les Jéſuites. Et il me répondit, tant bien que mal, qu'ils ne recevoient chez eux que des gens de qualité et d'eſprit, que leur religion n'étoit pas ſi auſtère

que les autres et qu'on pouvoit en ſortir meſme après les vœux. Ces derniers traits avec leſquels il me les dépeignoient ne me déplaiſoient pas. Volontiers je ſerois entré chez eux pour un temps. Ainſi je n'étois pas encore propre pour le royaume de Dieu, puiſque je regardois derrière moi avant que de mettre la main à la charrue.

Comme je commençois à entendre l'Italien, je liſois des livres de dévotion écrits en cette langue ; et un entr'autres qu'etoit la Vie des Saints Solitaires me fit naitre l'envie d'etre hermite. Là deſſus ſans conſulter perſonne je ſors de la maiſon de mon maitre à deſſein de m'aller cacher en France dans quelque ſolitude après que j'aurois fait le voyage de Rome.

Au ſortir de la ville je reconnois la fille de mon docteur, à laquelle je découvre mon deſſein, afin qu'on ne fut pas en peine de moi. Après quelques lieues de chemin il me vint à la penſée de m'éprouver, ſi je pourrois vivre de légumes comme les anachorêtes. Je prends du blé en herbe, je le porte à ma bouche, je le mache, mais je ne puis l'avaler. Mon retour fut à mon

métier de mendiant qui ne m'empêcha pas de beaucoup ſouffrir de la faim, même dans Rome, faute de connoitre les maiſons religieuſes où l'on fait aumone à certains jours et à certaines heures. Le noviciat des Jéſuites que l'on nomme St. André eſt un de ces charitables lieux et l'unique dont j'eus connoiſſance. Au reſte quoique ma prétendue vocation à la vie d'hermite fut fort ébranlée, je partis de Rome dans le deſſin de repaſſer en France. Et comme je repris le meſme chemin que j'avais tenu, je me rendis à Jerny, mais n'oſant retourner chez mon maitre, je me retirai chez un ſavetier de ma connoiſſance, où je paſſai la nuit. Celui-ci le matin donna avis de mon retour au Docteur qui eut la bonté de m'inviter encore à ſon ſervice. J'acceptai auſſitot ſon offre, pour renoncer entièrement à la gueuſerie dont j'avois plus d'horreur que jamais.

Mon bonhomme de maitre avoit un intime ami qu'on nommoit *Il Signore Bapitone*. Celui-ci quelque temps après mon retour à Jerny dit à celui-là qu'il ſouhoitoit bien de m'avoir chez lui en qualité de précepteur de ſes deux fils, qui

étudioient au Collège de la Compagnie de Jéſus. Mon docteur en eſt content et après m'en avoir parlé, il m'envoie à ſon ami. J'en fus reçu à bras ouverts, et préſenté dès le lendemain à nos pères, qui me mirent en Rhétorique. Je ne fus pas longtemps à étudier ſous eux ſans être épris d'imiter les vertus que j'admirois dans ces dignes ſerviteurs de Dieu. Une choſe m'empéchoit de m'en découvrir à mon confeſſeur; c'eſt que je ne pouvois me réſoudre à faire connoitre la baſſeſſe de mon extraction. Juſqu'alors je m'étois vanté que mon père étoit procureur du Roi et j'avois peine ſoit à m'en dédire, ſoit à continuer dans mon menſonge. Pluſieurs mois ſe paſſèrent dans ce combat de la nature et de la grace, celle-ci me preſſant de déclarer ma vocation et celle-là m'en empechant.

O malheureux que j'étois! O combien de péchés aurois-je évité! O combien aurois-je pratiqué de vertus pendant le temps que mon ſilence m'empecha de pourſuivre mon entrée dans une ſi ſainte compagnie! Cependant Dieu me voulant faire la grace d'y etre reçu m'en ménagea cette occaſion.

Un jeune eccléſiaſtique payé par nos Pères faiſoit une baſſe claſſe dont il ſe dégouta. Ayant demandé d'en être dechargé, on jeta les yeux ſur moi et on me promit les mêmes gages qu'il avoit. Le monſieur chez qui je demeurois ayant conſenti, je devins Regent. Dieu me fit la grace de ménager l'argent que je gagnois et lorſque j'en eus une aſſez bonne ſomme je la partageai entre les égliſes et les pauvres. Je tâchai même d'imiter du moins en quelque choſe le grand St. Nicholas en jettant de nuit de l'argent dans une maiſon ou il y avoit une fille en néceſſité. Notre Seigneur me récompenſa bien de ces petites libéralités par la grande grace qu'il me fit de m'appeler fortement à la Religion. Un jour entre autres que dans l'égliſe de la Compagnie de Jéſus on faiſoit la feſte de St. François de Borgia, qui n'étoit encore que beatifié, je fus tellement touché du ſermon qu'en fit un père Jéſuite, que pour ſuivre, autant que je le pourrois l'example du Bienheureux, je fis vœu de quitter le monde et d'entrer en religion, ſoit chez les Jéſuites s'ils vouloient me recevoir, ſoit, s'ils me jugeoient indigne

de cette faveur, chez les Capucins, ou chez les Recollets. Enſuite je déclarai mon deſſin à mon confeſſeur qui étoit de la Compagnie de Jéſus. Il me dit de bien recommander à Dieu cette affaire; qu'il prieroit pour moi et qu'à l'arrivée du père Provincial, ſi je perſeverois dans ma vocation, il me propoſeroit entre ceux qui demandoient la même grace que moi. Comme il ſe paſſa beaucoup de temps juſqu'à la venue de ce père, le démon en prit occaſion de me troubler par divers doutes. Tantôt il me ſuggéroit que je n'avois pas les qualités néceſſaires à un Jéſuite, et tantôt il m'alléguoit qu'ayant commis pluſieurs péchés meſme d'impureté, je devois pour en faire pénitence choiſir une religion plus auſtère que la Compagnie de Jéſus. Dans ces peines je m'adreſſai d'abord à des Carmes déchauſſés; enſuite à des Recollets, et enfin à des Capucins. Les gardiens de ceux ci me promirent de me faire recevoir dans ſon ordre, après les feſtes de Pâques, temps auquel ſon provincial ſe rendit à Jerny. Cette parole ne me délivra de la crainte où j'étois de me tromper dans la choix dont il s'agiſſoit.

Afin donc que Dieu me fit la grace d'embraſſer l'inſtitut auquel il m'avoit deſtiné, je lui préſentai de longues et fréquentes oraiſons mentales et vocales ; j'y ajoutai des diſciplines, des aumoſnes, des communions, des meſſes que j'entendois et que je faiſois dire. J'ai cru depuis que le démon voulant me rendre incapable d'eſtre religieux, m'avoit porté à ce qu'il y eut d'excès et d'indiſcretion dans ces exerciſes de piété. Mais par la miſericorde de Dieu, il n'a pas réuſſi dans ſon deſſein. Notre ſeigneur même ne me laiſſa pas longtems dans une ſi grande perplexité : car enfin ayant fait reflexion ſur ce que le Capucin et le Jéſuite m'avoit dit ſéparément, que leur Père Provincial viendroit après Pâques, je me reſolus d'entrer dans la religion de celui des deux provinciaux qui après ſon arrivée, auroit le premier la bonté de me recevoir.

Cet expedient me parut propre à me tirer de peine, dans la perſuaſion où j'étois que le ciel me voudroit dans l'ordre qui m'admettroit le plutôt. Ainſi le Provincial de la Compagnie de Jéſus etant venu avant l'autre, je lui fus preſenté par les Pères

Pères du Collège de Jerny : et ſur les témoignages avantageux qu'ils eurent la bonté de rendre de moi, je fus reçu et envoyé avec de bonnes lettres au noviciat de St. André a Rome.

O quelle joie ! O quel bonheur de me voir entre cinquante novices tous jeunes hommes d'une naiſſance diſtinguée, d'un eſprit et d'un naturel excellents, bien faits de corps et deſquels je n'aurois été que le laquois ou le marmiton, ſi eux et moi étions demeurés dans le ſiècle ! Combien de fois me dis-je alors à moi-même, O que voila un état bien différent de tous les états ou j'ai été juſqu'ici. En vérité qui eſt ſemblable au ſeigneur Notre Dieu, qui étant ſi grand et ſi relevé daigne porter ſa vue ſur ce qu'il y a de plus bas et de plus vil et de plus petit, ſoit au ciel ou en la terre. Il cherche le pauvre juſque dans la pouſſière et il relève le miſérable du milieu du fumier et de l'ordure pour le placer avec les princes et même avec les princes de ſon peuple. Grand Dieu ! qui l'auroit jamais imaginé qu'un pauvre malotru comme moi dut étre admis dans une auſſi ſainte et auſſi illuſtre compagnie

qu'eſt la Compagnie de Jéſus, votre fils! Pères du Collège de Jerny, de grace, à quoi penſez vous d'unir un membre ſi chétif ſi difforme à un ſi noble et ſi beau corps! Aviez vous oublié qu'à vos yeux j'avois mendié mon pain de porte en porte? Aviez vous oublié qu'à vos yeux j'avois exercé toutes les fonctions de pédagogue, de valet et de laquais? Aſſurément que le Seigneur vous ôte toutes ces vues afin de donner en moi un example vivant et ſenſible de ſes grandes miſéricordes.

J'avois vingt un ans lorſque j'entrai au noviciat. C'étoit le 18 de Mai en 1632. Au commencement de mes premiers exercices ſpirituels je fus importuné d'imaginations et de penſées contraires à la pureté. Pour me délivrer de ces fantômes qui m'attaquoient ſurtout la nuit et durant mon ſommeil je mis une diſcipline ſur le chevet de mon lit, avec reſolution de m'en bien ſervir. Dieu, ſoit qu'il agréa ma volonté, ſoit qu'il vit ma foibleſſe, me preſerva de ces tentations tout le temps de mon noviciat.

Au ſortir de ma retraite je tombai malade d'une groſſe fièvre qui me dura juſ-

qu'à la fête des apôtres St. Pierre et St. Paul. Le médecin, qui obſervait tous les ſymptomes de mon mal, ayant dit à mon infirmier que le lendemain matin l'accès me reprendroit à telle heure, je répondis que j'etois quitte de ma fievre et qu'elle ne reviendroit plus. Je m'aſſurois ſur la parole que m'avoient donné quelques uns de nos frères novices. Comme à l'occaſion de la fête ils devoient viſiter l'égliſe de St. Pierre, ils m'avoient promis de demander ma ſanté au grand apotre. Mon eſpérance ne fut pas vaine, le médecin revenu après l'heure marquée me trouva ſans fièvre et je n'eus plus beſoin de lui.

Cependant un Marquis nous fondoit à Florence une maiſon de noviciat, où je fus envoyé avec trois autres novices ſix mois après mon entrée dans la Compagnie. Je trouvai là un Recteur avec qui j'eus bien plus d'ouverture de cœur qu'avec mon recteur de Rome. Celui ci me paroiſſoit trop grave et trop ſévère au lieu que celui-là avoit une affabilité et une douceur charmante : tant il eſt vrai que les ſaints n'ont pas tous un même caractère de grace et de vertu.

Une des premières choſes que je demandai à ce ſecond maitre de novices, fut qu'en punition de mon orgueil, il m'interrogeat en public ſur la qualité de mes parents, ſur ma venue en Italie, et des emplois que j'avois exercés. Je prétendois par là expier en quelque manière mes fautes et nommément les menſonges que j'avois débité pour cacher la baſſeſſe de mon extraction. Il m'accorda ma demande. Un jour que tout le noviciat étoit aſſemblé, il m'interrogea ſur tous ces articles. Dieu me fit la grace de pratiquer l'humiliation qu'il m'avoit inſpiré et je déclarai publiquement qui j'étois, comment et pourquoi j'avois quitté la France et quelles avoient été mes aventures en Italie. Le ſaint homme ajouta à mon aveu que je m'étois propoſé de faire un autre acte de mortification auquel je ne m'attendois pas. Il me dit de chanter une chanſon de mon village et pour cela il me fit monter ſur une coffre, comme ſur un théatre. Je me mis en devoir d'obéir, mais la muſique ne fut pas longue : ma memoire ne me fourniſſant qu'un air de la guimbarde, je l'entonnai. Des le

premier couplet, le père m'arreſta, en s'écriant : " Fi ! la ridicule chanſon ! ſi vous n'en ſavez pas de meilleur, n'en chantez jamais plus." Ce bon Père ne voulant pas me permettre de me confeſſer à lui généralement de toute ma vie parce qu'à mon entrée au noviciat j'avois fait une confeſſion générale, je lui priai de me permettre que je lui donnaſſe mes péchés par écrit. Il reçut à la vérité la catalogue que j'en avois fait et que je lui donnai afin qu'en connaiſſant mes crimes il connut à quel vice j'étois plus enclin et de quelles pénitences et mortifications j'avois plus beſoin, mais il ne voulut point lire mon papier.

Je ne ſais ſi ces petites humiliations que Dieu m'inſpira ne furent point la cauſe qu'il commença à me faire mieux gouter que jamais la douceur de ſes conſolations, non ſeulement dans l'oraiſon, mais même partout ailleurs juſque là qu'après m'être couché, je me ſentois ſouvent careſſé de Notre Seigneur, comme l'enfant l'eſt de ſa mère, qui pour l'endormir plus doucement lui fait ſucer le lait de ſes mamelles.

Depuis ce temps-là juſqu'en 1688 que

j'écris ceci, c'eſt-à-dire, depuis 55 ans au moins, je n'ai expérimenté ni ſechereſſe ni ennuis, ni dégout dans mes oraiſons. La divine bonté en a agi toujours avec moi comme une pieuſe et prudente dame, qui montre plus de tendreſſe au plus petit et au plus foible de ſes enfants qu'aux plus grands et aux plus forts. Ce n'eſt pas qu'elle l'aime plus qu'eux, mais c'eſt qu'elle connoit que ſans ce ſecour dont les autres peuvent bien ſe paſſer il ne feroit que languir, ſi tant eſt même qu'il ne mourut pas.

Après quelques mois de ſéjour à Florence je tombai malade. Un jour d'hyver qui etoit fort rude, ayant été demander l'aumoſne par les rues, je fus ſaiſi de froid, qui me cauſa une pleuréſie avec une fièvre qui tourmentoit plus mon eſprit que mon corps : parceque, dès que je fermois l'œil pour repoſer, mon imagination me repreſenta des lions, des tigres et d'autres monſtres horribles qui ſe ruaient ſur moi pour me dévorer, ce qui me cauſoit de mortelles frayeurs. Je n'avois qu'un remède pour m'en garentir ; c'étoit de jeter les yeux ſur la lumière de la lampe qui

bruloit devant le St. Sacrement et que je voyois de mon infirmerie par une fenetre vitrée. Hélas ! quand il n'y auroit point en enfer d'autres tourmens que la vue de ſemblables ſpectres au milieu des ténèbres qu'aucun rayon de lumière ne diſſipe, il n'y a rien qu'on ne dût en faire et ſouffrir pour éviter un ſi grand mal. L'obéiſſance que je rendis à mon Recteur me guérit ſans ſaignée et ſans médecine. Il m'ordonna d'enfoncer par pluſieurs fois dans mon goſier une plume qu'il trempoit dans une huile puante et vilaine. A chaque fois que je la mettais à ma gorge, je l'en retirois pleine de flegmes qui s'y attachoient. Enſuite les douleurs de coſté ceſſèrent, la fièvre me quitta, les fantômes diſparurent et des le lendemain je me vis en parfaite ſanté.

Vers la fin de mes deux années de noviciat, on fut fort en peine ſi l'on me permettroit de faire les vœux, à cauſe d'une violente douleur de tete que j'endurois habituellement. Ce fut alors que mon maitre des novices me découvrit la crainte qu'il avoit lui même que je ne fuſſe renvoyé de la Compagnie. La première

penſée qui me vint après cet avis fut de conjurer les pères conſulteurs dont mon ſort dependoit après Dieu, de m'être favorable. Mais Notre Seigneur m'inſpira un bien meilleur expedient : ce fut de recourir au grand St. Joſeph, époux vierge de la Vierge Mère, puiſque perſonne ne pouvoit mieux que ce chef de la famille de Jéſus me faire admettre pour toujours dans la Compagnie de Jéſus. Je ne fus pas trompé dans mon attente : parce que nos Pères ne pouvant ſe réſoudre ni à me recevoir, ni à me renvoyer, appelèrent le médecin de la maiſon pour prendre ſon avis ſur mon mal. Lui commençant par faire le Directeur, m'interrogea en préſence de la conſulte où je fus appelé : " Comment ſe paſſoient mes méditations, et ſi je pouvois m'y appliquer, ayant un ſi grand mal de tête ?" Je lui repondis ingenument ; qu'à la vérité, au commencement de mes oraiſons, je ſentois bien mon mal, mais qu'un peu après, auſſitot que j'étois en train je ne ſentois plus de douleur. " Il n'en fallut pas davantage pour faire prononcer à Mr le Médecin cette favorable ſentence " " Mes pères

pères, qui peut, étant novice, faire une bonne contemplation, pourra bien étant régent, faire une bonne leçon." Là-deſſus, on me dit de me retirer dans ma chambre, où pendant que je recommendois encore mon affaire à mon puiſſant avocat St. Joſeph, mon Recteur tout joyeux vint m'apporter la bonne nouvelle de ma reception, et avec bien des démonſtrations d'amitié, il m'avertit de me préparer à faire en peu de jours les premiers vœux de notre Compagnie.

Jamais y eut-il homme ſur terre plus obligé que moi à la Sainte Famille de Jéſus, de Marie et de Joſeph! Marie en me gueriſſant de ma vilain galle ou teigne, me délivra d'une infinité de peines et d'incommodités corporelles, que cette hideuſe maladie qui me rongeoit m'avoit cauſé. Joſeph m'ayant obtenu la grace d'être incorporé à un corps auſſi ſaint qu'eſt celui des Jéſuites, m'a préſervé d'une infinité de miſères ſpirituelles, de tentations très dangereuſes et de péchés très énormes. Jéſus n'ayant pas permis que j'entraſſe dans aucun autre ordre qu'en celui qu'il honore tout à la fois de ſon

beau nom, de ſa douce préſence et de ſa protection ſpéciale. O Jéſus ! O Marie ! O Joſeph ! qui méritoit moins que moi vos divines faveurs, et envers qui avez vous été plus prodigue ?

Mon noviciat ainſi achevé je retournai à Rome, d'où je fus envoyé à Fermo ville qui n'eſt pas fort diſtante de Lorette ; puiſque on ne compte que trois lieues de l'une à l'autre : ce qui me fut une occaſion de faire un pélérinage en celle-ci. J'y fis rencontre d'un père François qui faiſoit l'office de penitencier. Il me fit l'amitié de me donner avec permiſſion des Supérieurs trois livres françois, à condition que j'en lirois tous les jours un chapitre pour m'apprendre ma langue maternelle que j'avois entièrement oubliée. Dieu bénit mon obéiſſance. Je m'appliquai à cette lecture, où d'abord je ne concevois quaſi rien : mais avant que j'euſſe lu la moitié d'un de ces livres, j'entendois tout ce que je liſois. Je demeurai deux ans et demi à Fermo, où mon occupation fut de régenter le deuxième.

La première année de ma régence Dieu m'inſpira à demander à Notre Père Pro-

vincial Mutius Vitelleſchi qu'il agréat que je ne fuſſe dans la Compagnie que Coadjuteur temporel ; mais il me répondit, qu'il ne jugeoit pas à propos que je changeaſſe de degré. La ſeconde année je fus nommé pour faire la ſeconde claſſe dans le même college, mais ayant ſu que le père Recteur ſouhaitoit fort qu'un autre le fit, j'écrivis au Père Provincial que j'étois content de continuer à faire la quatrième, et qu'il obligeroit mon Recteur de donner la ſeconde à un de nos jeunes religieux que je lui nommois. Cette déférence que je rendis à mon Supérieur immediat et à ſon bon ami, fut cauſe que le Provincial, à ſa viſite fut ſollicité par quelques Pères du collège de m'envoyer à Rome, pour y étudier en Théologie. En effet il conſentit de m'y faire retourner à ce deſſein, ſi les Pères examinateurs, après m'avoir interrogé jugeoient que j'en fuſſe capable, mais leur avis fut qu'auparavant je répétaſſe ma philoſophie, ce que je fis.

Durant cette année de répétition, le père Joſeph Poncet de la province de France qui achevoit ſa théologie à Rome me montra une relation du Canada compoſé

par le ſaint et illuſtre miſſionnaire des Hurons le père Jean de Brebeuf. Cet homme apoſtolique demandoit de nos religieux pour travailler avec lui à la converſion des ſauvages de la Nouvelle France. Dans la lecture de cette Relation je remarquai deux choſes ; l'une que dans ce pays là, il n'y a ni pain, ni vin, ni aucune des nourritures ordinaires qui adouciſſent la vie en Europe ; qu'au contraire il y a beaucoup à ſouffrir ; l'autre que pour inſtruire et pour convertir ces nations barbares, l'humilité, la patience, la charité et le zèle des âmes étoient plus néceſſaires que beaucoup d'eſprit et de ſcience. Alors je me ſouvins que dès mon noviciat j'avois écrit au reverend père Vitelleſchi, général de Notre Compagnie que s'il avoit beſoin de quelqu'un pour les miſſions étrangères, je m'offrois à ſa paternité pour celle où il y avoit le plus à ſouffrir. Là deſſus je fis reflexion que ſans connoitre la miſſion des Hurons je l'avois déjà demandée, puiſqu'elle étoit une de celles où la nature trouve moins de ſatisfaction. Penſant auſſi que beaucoup de doctrine et de théologie n'étoient pas néceſſaires pour

précher la foi à ces ſauvages je conclus en moi même que ſi Dieu me deſtinoit au Canada je n'aurois pas beſoin d'achever mes études. J'en communiquai avec le père Poncet qui étoit nommé pour cette miſſion et qui avoit congé de repaſſer en France et de France au pays des Hurons. Ce père n'ayant perſonne à Rome pour l'accompagner, fut bien aiſe d'apprendre l'ardent déſir que j'avois d'être ſon compagnon. Il me falloit bien des permiſſions pour cela, permiſſion de quitter mes études ſans les achever, permiſſion d'être prêtre au plutôt, permiſſion de partir de Rome pour me rendre à temps aux ports de France, où l'on s'embarque pour le Canada. Enfin j'obtins toutes ces graces de nos Supérieurs après diverſes inſtances que je leur en fis.

Ayant gagné le père Piccolomini, Provincial de la province Romaine et le père Charlet, aſſiſtant de France je m'adreſſai au Révérend père Général. Sa paternité m'ordonna d'abord de recommander huit jours durant mon affaire à Dieu et enſuite de la venir retrouver. Pendant tout ce temps nous tachâmes, le père Poncet et

moi de ne rien omettre de ce qui pouvoit nous rendre le ciel propice. Notre huitaine ayant expiré le jour de St. Matthieu, j'allai attendre Notre Père au ſortir de ſa chapelle où il venoit de dire la Ste Meſſe. Auſſitôt qu'il m'aperçut, il me dit : "Notre frère Chaumonot, vous avez gagné votre cauſe." Puis me mettant les mains ſur la tête, il ajouta avec une tendreſſe de Père : " Mon cher enfant, vous irez au Canada. " Cette bonne nouvelle me cauſa preſqu'autant de joie que j'en reſſentis lorſque mon maitre de novices m'avertit qu'on m'admettoit à faire mes vœux dans la Compagnie.

Ayant reçu du Révérend Père Vitelleſchi cette aſſurance de ma miſſion, je commençai les exerciſes ſpirituels, durant leſquels le père Poncet obtint de notre même Père Général la permiſſion pour lui et pour moi d'aller en pélérinage à Notre Dame de Lorette à pied et en demandant l'aumône. Mais avant que je parle de ce voyage, je crois devoir dire ici ce qui regarde un vœu, que la Sainte Vierge m'avoit inſpiré de faire. Voici comment. Un jour que je me preparois à la commu-

nion je priai la divine Marie de m'inſpirer ce que je pourrois faire d'agréable à ſon très cher fils que j'allois recevoir. Au même inſtant il me ſembla ouir au fond de mon cœur cette aimable Reine qui me diſoit à l'âme : " Faites vœu de chercher toûjours et en toutes choſes la plus grande gloire de Dieu. " Je lui répondis de même intérieurement. " Je le veux bien, O Sainte Vierge ! pourvu que vous ſoyez ma caution et que vous m'aidiez à garder une telle promeſſe. " J'écrivis comment tout cela s'étoit paſſé : j'en communiquai avec notre Révérend Père Général et je lui demandai s'il agréeroit que je ſerviſſe ce mouvement. Il me demanda ſi je n'étois pas ſcrupuleux, je lui répondis que non. " Dieu ſoit béni, " reprit-il, " vous pouvez faire ce vœu ; mais attendez à vous y engager lorſqu'il ſe rencontrera quelque occaſion favorable, comme d'un lieu de quelque grande dévotion où Dieu vous auroit attiré. Je jugeai donc lorſque le père Poncet m'eut fait la propoſition du pélérinage de Lorette, que c'étoit là que Notre Seigneur et Notre Dame ſouhaitoient que je m'engageaſſe par vœu à chercher en tout la plus

grande gloire de Dieu. Ce qui me confirma dans ma penſée fut que le propre jour que le père Poncet m'interrogeoit dans ma retraite pour m'apprendre qu'il me vouloit mener à Lorette, la nuit pendant mon ſommeil je vis en ſonge une perſonne que je pris pour ma mère : mais ſon viſage noirâtre et bazané m'étonna ; ma vraie mère ne m'ayant jamais paru avoir le teint brun. Le matin immédiatement après mon lever, avant que qui que ce ſoit fut entré dans ma chambre, je trouvai ſur ma table un écrit où étoient ces mots : " Votre beau vœu eſt enrégiſtré dans le ciel ; il faut le préſenter à Dieu ſous les auſpices de la Mère par excellence. " Alors je me perſuadai que la perſonne qui m'avoit apparu durant mon ſommeil étoit la Bienheureuſe Vierge qui vouloit me ſervir de mère ; et qu'elle avoit apparu ſous la figure et avec la couleur qu'a ſon image à Lorette afin que je reconnuſſe par là que ſa Sainte Maiſon étoit le lieu où elle déſiroit que je me devouaſſe à la plus grande gloire de Dieu.

C'eſt ce que je fis en effet dans ce divin ſanctuaire à la faveur de Marie et par le vœu

vœu dont j'ai parlé. Cela n'empêcha pas que je reçuſſe d'abord avec un peu de froid le Père qui vint m'interrompre dans ma retraite pour m'entretenir de notre pélérinage. Les douceurs que je goutois dans ma ſolitude me portèrent à lui répondre avec ces paroles de Gerſon : " Il eſt rare que qui voyage beaucoup en devienne plus Saint. " Cependant j'acceptai auſſitôt ſon offre , et nous partîmes de Rome pour Lorette au commencement d'Octobre de l'année 1637. Dès le premier jour il me prit un mal de genou ſi violent qu'à chaque pas que je faiſois , je ſentois autant de douleur que ſi l'on m'y eut donné des coups d'aleine. Nous ne voulions pas pourtant nous en retourner , de crainte que nos Supérieurs ne revocaſſent la permiſſion qu'ils nous avoient donné d'aller au Canada , s'ils voyoient que ſi peu de chemin fait à pied eût déjà eſtropié un de nous deux.

Je marchai huit jours entiers avec cette incommodité , ou plutôt je me trainai , m'appuyant ſur un bâton. Le père Poncet m'avoit flatté que je ſerois guéri à Aſſiſes et effectivement lorſque nous y fûmes , il

fit tout ce qu'il put auprès du Séraphique St. François pour obtenir ma guériſon. Mais ce miracle étoit reſervé à une pauvre villageoiſe morte en opinion de ſainteté dans la ville de St. Sévérin, où nous arrivâmes la veille de Ste. Thérèſe.

Il n'y avoit que peu de temps que nous avions lu à Rome dans un manuſcrit la vie de cette ſervante de Dieu, ce qui fut cauſe qu'ayant logé chez les Révérends Pères Barnabites dans l'égliſe deſquels ſon corps repoſe, je me recommandai à elle en lui promettant de la faire connoître dans toutes les occaſions que j'en aurois jamais, ſi elle m'obtenoit de Dieu ma guériſon. Comme l'on a de l'inclination pour ſon ſemblable, cette ſainte villageoiſe intercéda ſi bien pour moi, pauvre villageois, qu'après la meſſe dite par le père Poncet en action de graces des faveurs qu'elle a recues du ciel et après la communion que je fis à cette meſſe à la même intention, je me trouve entièrement guéri. Il eſt vrai que les premiers jours après ce miracle lors que je hâtois le pas, je me reſſentois encore comme une piqure d'épine au deſſus du genou : mais cela ceſſoit même

auſſitôt que je diſois mentalement à Dieu : " Seigneur je vous recommande l'honneur de votre dévote et fidèle ſervante Françoiſe de Ferron. "

Enfin nous nous rendîmes à Lorette vers la St. Luc et nous y fimes nos dévotions avec le plus de ferveur que nous pûmes. Nous y recommandâmes à la Vierge le ſuccès de notre voyage du Canada et nous formâmes le deſſin de bâtir dans la Nouvelle France lorſque nous y ferions une chapelle ſous le nom de Notre Dame de Lorette et ſur le plan de la Sainte Maiſon de la Mère de Dieu dans laquelle nous étions. Je fis auſſi le vœu que la Sacré Vierge m'avoit inſpiré et dont j'ai parlé plus haut. Mais hélas ! je ne l'ai pas gardé avec la ferveur et avec la fidelité que je devois avoir. Peut être même qu'il auroit mieux valu pour moi de n'avoir jamais fait une telle promeſſe que de l'avoir ſi mal gardée.

Après notre retour à Rome la Signora Portia Lancelotti, nièce d'un Cardinal et pénitente du Père Poncet , ayant appris de lui que nous avions formé le deſſin de bâtir en Canada une Lorette , voulut dès

lors y contribuer d'une ſomme d'environ 25 écus pour y mettre, dit elle, la première brique. Environ dans le même tems je ſus que le Canada avoit pour patron le glorieux St. Joſeph : ce qui excita ma dévotion à demander à notre Révérend Père Général qu'il me permit de me nommer Joſeph Marie : ce qu'il m'accorda ſur les raiſons que je lui en apportai , de me mettre ſous la puiſſante protection de ces deux époux vierges , de reconnoitre par là les obligations que je leur ai et de m'exciter à l'imitation de leurs vertus.

Il y a dans Rome une chapelle de St. Joſeph , où de temps en temps s'aſſemble la Confrérie qui lui eſt dévouée. Je viſitai ce ſaint lieu quelques jours après que j'eus pris les noms de Joſeph Marie et je ſus que cette dévote chapelle étoit batie ſur la priſon où St. Pierre avoit été enfermé et chargé de chaines. Il me vint alors en penſée que comme on avoit bati une chapelle à St. Joſeph ſur un lieu qui étoit honoré du nom du prince des apôtres , de même Dieu pouvoit bien ſe ſervir de moi qui avoit reçu le nom de Pierre à mon baptême pour faire une chapelle où le

digne nourricier de Jéſus fut honoré avec ſa divine épouſe. Il me ſembla même qu'au ſujet de la future Lorette du Canada, Notre Seigneur me feroit grace d'avoir une petite part à cette grande promeſſe qui fait la gloire de mon ſaint patron : " Tu es Petrus et ſuper hanc petram ædificabo eccleſiam meam. "

On permit à Rome aux nouveaux prêtres de notre Compagnie de dire leur première Meſſe dans le lieu que leur dévotion leur inſpire. Je n'eus garde d'en choiſir d'autre que la chapelle bâtie à l'honneur de la Vierge par le Cardinal Pallotti, ſous le nom et ſur le modèle de la Sainte Maiſon de Lorette. J'avoue que j'aie ſouvent ſouhaité la Papauté à ce vertueux Prelat en recompenſe de ſa dévotion à Notre Dame et je ſouhaite encore toutes ſortes de bénédictions aux perſonnes qui ont contribué à la bâtiſſe de la Lorette du Canada, où je demeure en qualité de Chapelain de la Sacrée Vierge et de Miſſionnaire des pauvres Hurons. Lorſque j'écris ceci en 1688, il y a quatorze ans que j'ai le premier de ces deux emplois, y en ayant près de 49 que j'ai le ſecond.

Dieu me faſſe la grace d'y mourir et d'y mourir incontinent après avoir dit ma dernière meſſe. Ainſi ſoit il.

L'an 1639, le premier d'Aout, qu'on fait la fête de St. Pierre aux liens, j'arrivai à Québec avec les Religieuſes Urſulines et Hoſpitalières. Deux jours après je partis avec le père Poncet, pour la Miſſion des Hurons. Le canot ſur lequel je m'embarquai étant conduit par ſix ſauvages aborda le 10 de Septembre au haut d'un petit lac nommé Isiaragui Il eſt au pays des Hurons. Depuis peu nos Pères avoient fait bâtir tout proche une cabane pour s'y loger. Au même moment de notre arrivée, le père Jérome Lalemant, Supérieur de cette miſſion ſentit frémir ſa poitrine, ce qu'il prit pour un avertiſſement que quelqu'un de nos pères de France arrivoit. Il ſort donc auſſitôt de la cabane, jette les yeux vers le lac et me voit déjà débarqué au bord de l'eau. Il accourt à moi, il m'embraſſe avec tendreſſe et il me mène au logis en me racontant ce qui l'avoit excité à venir à ma rencontre.

L'hyver ſuivant il y eut parmis les Hurons une très grande mortalité cauſée

par une eſpèce de petite vérole, qui n'épargnoit ni grands ni petits d'entre les ſauvages. Le père Paul Ragueneau ayant été choiſi pour parcourir tous les bourgs infeſtés de cette maladie contagieuſe et moi lui ayant été donné pour compagnon, nous ne manquâmes pas tous deux d'occaſions d'exercer la patience en exerçant notre emploi qui étoit de conſoler, d'inſtruire, de baptiſer et d'aſſiſter de notre mieux ces pauvres moribonds. Comme cette contagion n'attaquoit pas les François, on nous prenoit pour des ſorciers qui cauſions ce mal et nous étions chaſſés de la plupart des cabanes. On nous cachoit les enfants malades pour nous ôter le moyen de leur conférer le baptême. Les adultes ſe bouchoient les oreilles pour ne pas oüir nos inſtructions. Un jeune homme entre autres ayant apperçu au col du père Ragueneau un crucifix au bas duquel il y avoit une tête de mort, le lui arracha en criant que c'étoit le ſortilège qui les faiſoit mourir. Le père intrépide dans les dangers faiſant inſtance pour le ravoir, l'autre prit une hache pour lui en fendre la tête. Le père la vit levée

ſur ſa tête ſans pâlir et ſans trembler : au lieu de s'enfuir et de ſe mettre en defence il ôta ſon chapeau, preſenta ſa tête et attendit le coup. Il l'auroit reçu effectivement ſi une femme qui ſe trouva là ne ſe fut jettée ſur la hache au moment qu'il l'abattoit ſur le Père. La nuit nous étoit encore plus facheuſe que le jour, à cauſe du froid que nous endurions, étant éloignés du feu et expoſés à tous les vents. L'unique ſoulagement que nous nous procurions étoit en nous couchant ſur une écorce d'arbre qui nous ſervoit de lit, étoit, dis-je, de nous mettre les pieds ſous les aiſelles l'un de l'autre pour les échauffer. Je ne finirois point ſi je racontois tous les mauvais traitemens qu'on nous fit pour nous obliger à quitter notre miſſion. L'année ſuivante on m'envoya avec le père Antoine Daniel à une autre nation qu'on appeloit Arendaenronnon. Comme je devois y apprendre la langue huronne, que je ne ſavois pas encore, le père me dit que pour y réuſſir, il falloit que j'allaſſe tous les jours dans un certain nombre de cabanes pour demander aux ſauvages les mots de leur langue et pour les écrire, lorſque l'on

l'on me les ſuggéreroit. J'avois tant de répugnance à faire ces viſites qu'à chaque fois que j'entrois dans les cabanes, il me ſembloit que j'allois au ſupplice : tant j'appréhendois les railleries qu'il m'y falloit ſouffrir.

Mon apprentiſſage ainſi fait ſous le père Daniel, je fus choiſi par notre Père Supérieur, (le père Jerome Lalemant) pour accompagner à la nation Neutre le père Jean de Brebeuf.

Nous y fumes d'abord aſſez bien reçus ſurtout après que nous les eûmes convaincu que par le moyen de notre écriture nous pourrions connoitre ce qui s'étoit fait ou dit dans les lieux d'ou nous étions éloignés. Voici l'expérienee que nous leur en donnâmes.

Le père de Brebeuf ſortit de la cabane et alla aſſez loin. Cependant un de l'aſſemblée me dit d'un ton bas et en ſa langue ces paroles : " Je vais à la chaſſe, je trouve un chevreuil, je prends une flèche dans mon carquois, je bande mon arc, je tire et du premier coup j'abas ma proie ; je le charge ſur mes épaules, je l'apporte à la cabane, et j'en fais un feſtin à mes

amis. " Je n'eus pas plutôt écrit ce petit diſcours qu'on rappela le père. On lui mit le papier en main et il lut mot pour mot tout ce qu'on m'avoit dicté. A cette lecture tous les aſſiſtants jettèrent un grand cri d'admiration. Enſuite ils prirent le papier et après l'avoir bien tourné et retourné, ils s'entre-diſoient " Où eſt donc la figure qui repréſente le chaſſeur ? Où le chevreuil eſt-il peint ? Où eſt marqué la chaudière et la cabane du feſtin ? Nous ne voyons rien de tout cela, et pourtant l'écrit la dit à Héchon (c'eſt le nom ſauvage qu'on avoit donné au père de Brebeuf et que j'ai eu l'honneur de porter après ſa mort). Au reſte nous eûmes là une belle occaſion de leur déclarer ainſi que nous fîmes que ce que l'écriture de nos ancêtres nous apprenoit de la foy étoit auſſi véritable que ce que le papier écrit de ma main en leur préſence avoit raconté à Héchon.

Pendant que nous étions paiſiblement chez ces ſauvages quelques uns des anciens Hurons qui nous attribuoient tout le mal que la petite vérole leur avoit cauſés envoyèrent deux députés aux Neutres, pour

porter ceux-ci à ſe défaire de nous, parceque, diſoient ils, nous étions des ſorciers et que nous prétendions ruiner la Nation Neutre en hyvernant chez elle, comme nous avions déjà ruiné la Huronne par nos ſortilèges. Ils offrirent enſuite neuf haches pour récompenſe à ceux qui nous feroient mourir. C'étoit là un préſent très conſidérables à ces peuples, qui étant aſſez éloignés des Hurons, où étoient les François ne ſe ſervoient encore que de pierres pour couper du bois ou plutôt pour le rompre et le caſſer. Ces pierres étoient engagés dans la fente d'un bâton et liées avec une courroie à cette eſpece de manche. Ainſi les neuf haches tentoient puiſſamment les Neutres, et c'eſt un miracle que nous ayons échappés à un ſi grand danger.

En effet un ſoir qu'on deliberoit de nos vies dans une aſſemblée de tous les notables du bourg, le père de Brebeuf faiſant ſon examen de conſcience eut cette viſion. Un ſpectre furieux avoit dans ſes mains trois dards ou trois javelots dont il nous ménaçoit tous deux qui étions enſemble en prières. Afin que l'effet ſuivit les me-

naces il lança contre nous un de ces traits, mais une main plus adroite, ou une vertu plus forte l'arrêta en chemin; et elle nous rendit le même bon office, lorſqu'il decocha le ſecond et le troiſième dard. Notre examen fini le père m'avertit du danger où nous étions et après qu'il m'eut raconté ſa viſion je jugeai comme luy qu'on pourroit bien tramer quelque choſe contre nous. Sans en prendre l'alarme nous nous entreconfeſſames l'un l'autre et toutes nos prières achevées, nous nous couchâmes à l'ordinaire.

Bien avant dans la nuit, notre hôte revint du conſeil, où les deux Hurons avoient préſenté leurs haches pour nous faire caſſer la tête. A ſon arrivée dans ſa cabane, il nous éveilla pour nous apprendre que par trois diverſes fois nous avions été ſur le point d'être maſſacrés, les jeunes gens s'étant offerts à faire le coup; mais qu'à toutes les trois fois les anciens les avoient tenus par la force de leurs raiſons. Ce récit nous expliqua ce que le père de Brebeuf n'avoit vu qu'en enigme.

Au reſte quoique les anciens euſſent empêché leur jeuneſſe de nous tuer, ils ne

purent empêcher les autres mauvais effets que produiſit la calomnie des Hurons que nous étions ſorciers. Perſonne ne nous vouloit plus donner le couvert même pendant la nuit, quoiqu'il fit bien froid. Un ſoir que tout le monde étoit ſur ſes gardes et qu'on avoit comploté de ne nous point loger nous nous mîmes à la porte d'une cabane, à deſſin de nous y gliſſer, lorſque quelqu'un en ſortiroit. En effet une perſonne qui étoit dedans ayant ouvert la porte nous nous y fourrâmes auſſitôt mais on ne nous eut pas plutôt apperçus qu'on penſa ſe pâmer de peur. Après qu'ils furent un peu revenu de leur crainte et qu'ils eurent repris leur eſprit, ils envoyèrent avertir les anciens que nous étions chez eux et de la manière dont nous y étions entrés. Voilà incontinent la cabane pleine de monde qui vint au ſecours de nos nouveaux hôtes.—Les anciens nous entreprennent avec menace de nous mettre dans la chaudière, ſi nous ne délogions et ſi nous ne ſortions de leur pays. Les jeunes gens pour appuyer les anciens diſoient bien haut qu'ils étoient ſaouls de la chair noiratre de leurs ennemies et que volontiers

ils mangeroient de notre chair qui eſt plus blanche. Sur ces entrefaites un ſoldat armé d'arc et de flèches entre comme un furieux dans la cabane, bande ſon arc et ſe met en devoir de décocher ſes flèches ſur nous. Je le regarde fixement et je me recommande avec confiance à St. Michel. Sans doute que ce grand Archanges nous preſerva puiſque notre plus furieux ennemi s'appaiſa preſqu'auſſitôt et qu'enſuite nos autres adverſaires ſe rendirent aux raiſons que nous leur donnâmes de notre arrivée et de notre ſéjour dans leur pays. Nous les aſſurâmes que notre unique prétention étoit qu'ils ſe ſoumiſſent à la foi que nous leur préchions pour les rendre ſaints dans le tems et heureux dans l'éternité.

Nous paſſâmes quatre mois et demi chez ces ſauvages de la Nation Neutre ſans pouvoir rien gagner ſur leur eſprit, tant ils s'étoient laiſſé préoccuper contre nous. C'eſt pourquoi le père de Brebeuf jugeoit avec ſujet, que ſi nous demeurions plus longtems parmi ces barbares, ce ſeroit les aigrir contre nous, plutôt que de les adoucir, nous retournâmes au pays des

Hurons , où nous avions déjà quelques Chrétiens.

Lorſque je fus arrivé , notre Supérieur m'ordonna pour compagnon de miſſion , tantôt à un père , tantôt à un autre. Comme ils parcouroient toutes les bourgades Huronnes , je m'y tranſportois avec eux. Un jour que j'accompagnai le père Daniel (bourg de St. Michel dans la miſſion de St. Joſeph) dans une cabane où il avoit baptiſé une jeune femme moribonde , voici ce qu'il m'arriva. Un des parents de la malade , irrité contre nous à cauſe de ce baptême nous attend dehors à l'entrée de la cabane avec une groſſe pierre en main pour nous la décharger de toute ſa force ſur la tête , lorſque nous ſortions. Par bonheur pour moi je paſſe le premier et voilà qu'au moment que je mets le pied dehors ce furieux m'abattit mon chapeau d'une main et de l'autre il me frappa de ſa pierre ſur la tête nue : je fus tout étourdi du coup , et l'aſſaſſin voulant m'achever prit une hache. Mais le père Daniel qui étoit fort adroit , la lui arracha des mains. On me mena chez notre hôte , où un autre ſauvage fut mon charitable médecin.

Ayant vu la groſſe tumeur que j'avois à la tête, il prit une autre pierre pointue pour m'y faire des inciſions par leſquelles il tacha d'exprimer tout le ſang meurtri et puis il arroſa le haut de la tête avec de l'eau froide, dans laquelle il avoit quelques racines pilées. Il prenoit dans ſa bouche cette liqueur médecinale et la ſouffloit dans les plaies ou dans les ouvertures qu'il avoit faites. Cette cure fut ſi heureuſe qu'en fort peu de tems je fus guéri. Dieu ſe contenta du deſir que j'avois du martyr ou plutôt il ne me jugea pas digne qu'on me fit mourir en haine du premier de nos ſacrements.

Lorſqu'on vit que je ſavois bien la langue Huronne, on me donna entièrement le ſoin de deux différentes miſſions. En même tems je m'appliquai à faire et à comparer les préceptes de cette langue, la plus difficile de toutes celles de l'Amérique Septentrionale. Il plut à Dieu de donner à mon travail, tant de bénédiction, qu'il n'y a dans le Huron ni tour ni ſubtilité ni manière de s'énoncer dont je n'ai eu la connoiſſance, et fait pour ainſi dire la découverte. Peut être que Notre Seigneur

gneur a voulu récompenſer par ce don de langue l'attrait qu'il me donna à l'humilité dès mon noviciat. Peut être auſſi que St. Jérome à qui j'ai eu recours pendant pluſieurs mois m'a aſſiſté dans cette ouvrage. Peut être encore que je n'y ai pas été moins aidé du père Charles Garnier, Pariſien, tué à coups de fuſil par les Iroquois en 1649, lorſqu'il faiſoit dans ſa miſſion l'office d'un bon paſteur. Je n'eus pas plutôt appris ſa glorieuſe mort, que je lui promis tout ce que je ferois de bien pendant huit jours, à condition qu'il me feroit ſon héritier dans la connoiſſance parfaite qu'il avoit du Huron. Quoiqu'il en ſoit, elle eſt pour le dire ainſi la mère de pluſieurs autres, nommément des cinq Iroquoiſes. Lorſque je fus envoyé aux Iroquois (que je n'entendois pas) il ne me fallut qu'un mois à apprendre leur langue. J'avoue que ſouvent j'ai remarqué dans les conſeils de leurs cinq nations aſſemblées, que par une aſſiſtance de Dieu toute ſpéciale, je les entendois tous, quoique je n'euſſe encore étudié que l'Onnontagué.

Mais pour retourner aux Hurons dont

je me ſuis éloigné inſenſiblement et trop tôt. Les premières années que je paſſai dans leur pays je fus grandement incommodé de la colique. On a cru que c'étoit la nourriture du lieu qui me la cauſoit. Dieu me fit cependant la grace de n'avoir pas même la première penſée de regretter l'Europe. Au contraire je me ſentois plus réſolu que jamais de paſſer toute ma vie dans cette miſſion ; et j'y ſerois encore ſi ce pauvre pays-là n'eût été ruiné par les Iroquois.

Au tems de la plus grande défaite de la Nation Huronne j'avois ſoin d'un bourg qui étoit preſque tout Chrétien. Les Iroquois ayant attaqué les villages qui étoient éloignés de nous d'environ trois lieues, donnèrent le loiſir à nos gens de faire une ſortie pour aller fondre ſur eux : mais les ennemis étant en bien plus grand nombre qu'on ne penſoit, les nôtres furent battus. Deux jours après leur défaite, la nouvelle nous vint que tous nos guerriers étoient ou tués ou captifs. Ce fut vers le minuit qu'on nous l'annonça et tout auſſitôt voilà dans toutes les cabanes, des pleurs, des ſanglots, des cris lamentables. On

n'entendoit partout que de femmes qui regrettoient leurs maris, des mères qui pleuroient leurs fils, et d'autres parents qui s'attriſtoient de la mort ou de la captivité de leurs proches. Là deſſus un vieillard craignant avec ſujet que les Iroquois ne vinſſent enlever le bourg, qui étoit ſans défenſe par la perte de ſes braves, commença à courir de tous côtés en criant à pleine tête : " Fuyons ! fuyons ! ſauvons-nous ? Voici l'armée ennemie qui vient nous prendre." A ce cri je ſors dehors, je parcoure les cabanes pour baptiſer les catachumènes, pour confeſſer les Néophytes et pour armer de la prière les uns et les autres. En faiſant ainſi la tour de la bourgade, je m'aperçus que tout le monde l'abandonnoit pour ſe refugier chez une nation qui étoit à onze grandes lieues de notre demeure. Je ſuivis ces pauvres fugitifs dans la vue de les aider pour leur ſalut et comme je ne penſai pas même à prendre aucune proviſion je fis tout ce chemin ſans boire et ſans manger et même ſans être las. Je ne ſongeai en marchant et je ne m'occupai qu'à conſoler mon troupeau, à inſtruire

les uns, à confeſſer les autres et à baptiſer ceux qui ne l'étoient pas encore. Comme l'hiver duroit encore, je fus obligé de leur conférer le baptême avec de l'eau de neige que je faiſois fondre entre mes mains. Ce qui me fit mieux connoitre qu'en ce voyage les forces que j'avois me venoient d'en haut, c'eſt qu'un françois qui ſe trouva de la bande et qui étoit d'une complexion incomparablement plus forte penſa mourir en chemin, n'en pouvant plus de foibleſſe, de laſſitude et d'épuiſement.

J'avois paſſé onze ans au pays des Hurons avant qu'il fut détruit par les Iroquois, mais à notre grand regret il nous le fallut quitter. Notre Supérieur voyant que le peu qui reſtoit de la nation Huronne n'étoit plus en état de réſiſter à ces cruels ennemis, eut la charité de les inviter à deſcendre à Québec et même de les y conduire en notre compagnie et de tous les François qui étoient avec nous. Lorſque nous fûmes rendus à Québec, on m'y donna le ſoin de tous ces pauvres étrangers, et je les y gouvernai tout un hiver. Le printems je les conduiſis à l'Iſle d'Orléans ſur les terres que nous y avions, où

nous leurs fîmes abattre du bois et faire des champs, où le bled d'Inde qu'ils ſemèrent vint à merveille. Sans parler des François que nous employâmes à ce travail, en les payant, nous engageâmes auſſi tous ces ſauvages à s'aider eux mêmes. Voici comment.

Ils n'avoient rien de quoi ſubſiſter, et tous les jours nous leur donnions par aumône du pain et de la ſagamité, ainſi qu'ils l'appellent ; c'eſt-à-dire du potage fait avec des pois, du riz ou du bled d'Inde, aſſaiſonné avec de la viande ou du poiſſon : Leur part de ces vivres étoit plus grande ou plus petite à proportion qu'ils avoient plus ou moins travaillé. D'abord quelques uns murmurèrent, s'imaginant que nous profitions de leur travail ; mais lorſqu'ils virent qu'après les avoir nourris et habillés à nos dépens, depuis leur arrivée à Québec, nous ne nous retenions pas même un ſeul pouce des terres nouvellement défrichées à nos frais, qu'au contraire nous les partagions également à toutes leurs familles, ils nous chargèrent de bénédictions. Ils nous remercioient non ſeulement des champs, que nous leur donnions, mais

même de ce que nous les avions fait travailler. Auſſi dès la ſeconde année ils commencèrent à receuillir autant de bled d'Inde qu'ils avoient coutume d'en receuillir dans leur pays.

Pendant que j'étois avec mes Hurons dans cet ile, les Iroquois d'Onnontagué arrivèrent à Québec pour traiter de la paix avec nous et pour demander des miſſionnaires qui les inſtruiſiſſent dans la foi. On m'appela de l'Iſle d'Orléans où j'étois et l'on vouloit m'avoir pour interprète. Comme en répondant aux paroles et aux préſents des Onnontagués, je fis paroitre un grand déſir qu'on leur donnât de nos pères, Monſieur de Lauzon, Gouverneur du Canada, jeta les yeux ſur moi pour cette miſſion, et il en parla ſi favorablement à nos pères qu'ils me préférèrent au père Ménard, déjà deſtiné à cet emplois par notre Supérieur. Le père Claude Dablon me fut donné pour ſecond et Dieu ayant béni notre voyage nous fûmes bien reçus à Onnontagué. On temoigna qu'on agréoit ſurtout le préſent que nous fîmes pour exhorter les Iroquois de cette nation à embraſſer la foi. Et certes nous n'eûmes

pas plutôt dreſſé une petite chapelle dans la cabane de notre hôte que le monde commença à s'y aſſembler pour la prière et pour l'inſtruction. Les dimanches et les fêtes nous choiſiſſions tantôt une cabane, tantôt une autre pour y faire le catéchiſme, parce que notre chapelle étoit trop petite et que nous eſpérions par là gagner ces ſauvages, qui ſe tenoient honorés que la ſainte aſſemblée, (c'eſt ainſi qu'ils la nommoient) ſe fit chez eux.

Afin d'y attirer encore plus de monde nous apprîmes à chanter des cantiques ſpirituels à celles des petites filles qui avoient la voix plus belle. Et comme le père qui étoit avec moi ſait fort bien jouer des inſtruments de muſique et qu'il en avoit apporté avec ſoi, les filles n'avoient pas plutôt chanté un couplet qu'il le répétoit ſur cet inſtrument. Les ſauvages ſurpris juſqu'à l'admiration s'entrediſoient: "Quelle merveille! voilà un bois qui parle et qui a l'eſprit de redire tout ce que nos enfants ont dit."

Sur la fin de l'hiver le père Dablon et moi voyant que les Onnontagués ne ſe diſpoſoient point à tenir la parole qu'ils

avoient donné à Onnontio (c'eſt ainſi qu'ils appellent le Gouverneur des François) de lui faire ſavoir de nos nouvelles avant le printems nous recommandâmes cette affaire au feu père de Brebeuf en recitant des prières en ſon honneur et nommément l'oraiſon de St. Ignace, notre père. Notre dévotion eut ſon effet: voici comment.

A l'occaſion des bruits qu'on faiſoit courir que des chaſſeurs d'Onnontagué deſcendus à Montréal y avoient été pris, maltraités et mis en priſon, je fus mis ſur la ſellette par les anciens qui m'accuſoient de les avoir trahis eux et leurs gens.

Je leur répondis que nous n'étions pas capables d'une telle fourberie : qu'ils ſe donnaſſent patience, et qu'avec le tems ils connoitroient la vérité. On m'a ſouvent impoſé de ſemblables calomnies et même de plus atroces pour avoir quelque prétexte de me maſſacrer, mais je n'ai jamais été ſaiſi d'aucune crainte dans toutes ces rencontres : en quoi j'ai reconnu une grace de Dieu toute particulière puiſque je ſuis timide de mon naturel. Mais pour reprendre mon diſcours dont je m'éloigne

ſans

ſans y faire réflexion, je propoſai à nos accuſateurs de nous donner deux ou trois guides pour conduire à Montréal et à Québec le père Dablon ou moi, afin d'en rapporter des nouvelles aſſurées. J'ajoutai que celui de nous deux qui ne ſeroit pas choiſi pour ce voyage, demeureroit cependant en otage chez eux. C'eſt ce qui m'arriva, le père étant parti avec deux jeunes hommes des premières familles pour aller informer de tout M. de Lauson, Gouverneur du Canada et le révérend père François le Mercier notre Supérieur. Au reſte comme cette miſſion que j'ai faite aux Iroquois eſt décrite avec les autres, ſoit dans l'hiſtoire de la Nouvelle France par le père Du Creux, ſoit dans les Rélations ou Lettres Annuelles de notre Supérieur de Québec à notre révérend père Provincial, je ne dis guère ici que ce que je crois y avoir été omis.

J'ajouterai donc encore que dans un conſeil général des cinq Nations Iroquoiſes, qui ſe tint à Onnontagué, quoique j'euſſe la fièvre, je répondis avec tant de force et d'action à toutes les objections qui y furent faites, ſoit en général contre la nation

françoiſe , ſoit en particulier contre notre compagnie , ſoit même contre la religion Chrétienne que je fermai la bouche à tous mes adverſaires. Enſuite ma fièvre augmenta juſqu'au délire ; mais enfin un jour que j'eus quelque bon intervalle je me ſouvins qu'étant à Rome , j'avois été guéri de la fièvre par le grand St. Pierre. Je me recommandai donc à lui et dès le lendemain je me trouvai en ſanté. Ma première guériſon arriva le jour de ſon martyre, et cette ſeconde à la fête de ſes liens.

Quelque tems après je fus envoyé en Miſſion et en ambaſſade à Goiogouen et à Tſonnontouan. J'y fis aux ſauvages autant de préſents que je leur déclarai d'articles de notre foi et de commandement de Dieu. Les Tſonnontouans agréèrent toutes mes propoſitions à la réſerve de celle qui défend la pluralité des femmes et la diſſolution des mariages; car l'ancien qui répondit à mes préſents m'allégua que ſi l'on ne permettoit aux hommes d'avoir pluſieurs femmes , le pays ne ſe peupleroit pas. A quoi je répondis que la France étoit incomparablement plus peuplée que leurs terres et que cependant on ne s'y démarioit

point ni on n'y ſouffroit la polygamie. J'ajoutai même que ſi en cela ils imitoient les François ils élèveroient beaucoup plus d'enfans qu'ils ne font ; car " vos femmes voyant que vous les quittez pour aller à d'autres lorſqu'elles ſont ou groſſes ou nourrices, s'empèchent de le devenir, et ſi malgré elles, elles le deviennent, le chagrin qu'elles ont de ſe voir abandonnées eſt cauſe qu'elles perdent leur fruit de quelque manière : que grand mal arrive ainſi que vous le ſavez mieux que moi. C'eſt donc vous, dis-je aux hommes, oui, c'eſt vous qui renverſez vos familles au lieu de les établir et qui ne rempliſſez preſque vos cabanes que d'eſclaves que vous prenez en guerre au lieu de les peupler des enfans d'un légitime mariage." Ce diſcours qui ferma la bouche aux hommes eut tellement l'approbation des femmes qu'elles voulurent m'en remercier dans un grand feſtin qui ſe fit dans leur bourg et où elles vinrent parées de leur bijoux danſer à la cadence de deux ménestriers du pays au bruit deſquels joignant leurs voix, elles chantoient mes louanges et me rendirent des actions de

graces de ce que j'avois ſi bien pris leur parti.

Ce n'eſt pas ſeulement en Europe que les perſonnes du ſexe ſont plus portées à la douceur et à la piété que les hommes, puiſque même chez les Iroquois qui ſont la plus fière et la plus cruelle nation du monde, les femmes ne m'ont donné que des marques de reſpect et de bonté. Comme lors de mon ſéjour à Onnontagué, j'allois ſouvent prier Dieu vers les champs de bled d'inde pour éviter l'importunité des ſauvages qui me viſitoient à toute heure, les femmes qui me rencontroient m'invitoient d'aller du coté de leurs champs et d'y prier Dieu qu'il donnât un tems propre à murir les bleds. Elles firent encore mieux paroitre leur affection pour moi à notre départ d'Onnontagué, puiſqu'elles en pleurèrent l'eſpace de pluſieurs jours : et depuis ce tems-là à toute occaſion, elles demandent de mes nouvelles en témoignant qu'elles déſirent encore ma préſence. Preſque tout le monde avec qui j'ai converſé m'a donné de ces marques d'eſtime et d'amitié ſans que je ſache pourquoi, ſi ce n'eſt que Dieu par ſa miſéricorde m'a favoriſé de cette grace qu'on

appelle *Donum famae.* Il me l'a même accordée, lorſque dans le ſiècle je ne valois rien.

A mon retour de chez les Iroquois on me remit auprès des Hurons que je trouvai en petit nombre réfugié à Québec au deſſous du fort : les Iroquois leurs ennemis leur ayant donné depuis mon départ, un terrible échec, les étant venus chercher et ſurprendre juſque dans l'Ile d'Orléans. Au reſte pendant que je m'employois à aſſiſter ces pauvres néophytes pour le ſpirituel et pour le temporel même, je tombai malade et je le fus dangereuſement, ſurtout par une exceſſive douleur de tête qui me rendit ſourd et qui m'ota le ſommeil. Alors il me ſouvint avoir lu, ou avoir entendu qu'un malade recouvra la ſanté en ſe recommandant à St. Ignace, notre fondateur et en mettant par dévotion dans ſa bouche une médaille de ce ſaint confeſſeur. Il me vint en penſée de faire la même choſe à l'égard de la Sainte Famille dont j'avois ſur moi une médaille : je la portai à ma bouche en recommandant ma ſanté à Jéſus, Marie, Joſeph. Je m'endormis fort peu après, et après

mon réveil, je me trouvai guéri, ayant durant mon ſommeil, jetté par l'oreille la matière d'un abcès.

A quelque tems de là je fus choiſi par Monſeigneur de Laval, Evêque de Pêtrée et par Notre Supérieur pour ſecourir les habitans de Montréal, qui étoient dans un extrême néceſſité de vivres. On leur en envoya par la barque qui me portoit. A mon arrivée M. Souart, curé de cette ville et M. Galinier, ſon collègue eurent la bonté de me loger chez eux. Nous paſſâmes enſemble quatre mois pour le moins et toujours dans une ſi parfaite union qu'on nous auroit pris, eux pour être de la Compagnie de Jéſus et moi pour être du Séminaire de St. Sulpice. Les fêtes et les dimanches nous officions et préchions tour à tour. Les habitans François me marquèrent auſſi une grande confiance et pluſieurs voulurent que je leur fiſſe faire des confeſſions générales. Je ne fus pas non plus tout à fait inutile à l'égard des ſauvages, qui y paſſoient dès mon arrivée à Montréal. J'eus le bien de faire connoiſſance avec Madame d'Aillebout qui m'avoit été recommandé par le père

Jérome Lalemant, Notre Supérieur, qui ayant été ſon directeur à Québec, voulut que je tinſſe ſa place auprès d'elle à Montréal. Comme je la reconnus auſſitôt pour une femme de vertu, d'eſprit et de conduite, je la priai de ſe charger des vivres qu'on m'avoit confiés à mon départ de Québec, et d'en faire la diſtribution, de quoi elle s'acquitta à la ſatiſfaction de tous les néceſſiteux pendant que je vaquois à leur ſpirituel.

Cette dame dont le mari avoit été deux fois Gouverneur de la Nouvelle France eut la penſée pendant que j'étois à Montréal de trouver quelque puiſſant et officieux moyen de reformer les familles Chrétiennes ſur le modèle de la Sainte Famille du Verbe Incarné en inſtituant une ſociété ou confrérie où l'on fut inſtruit de la manière dont on pourroit dans le monde même, imiter Jéſus, Marie, Joſeph. Pour moi il y avoit quatorze ans et plus que j'avois de très ardents déſirs et preſque continuels que la divine Marie eut grande quantité d'enfans ſpirituels et adoptifs, pour la conſoler des douleurs que lui avoit cauſé la perte de ſon

Jéſus. Auſſi la première penſée que j'eus ſur ce ſujet me vint en méditant les infinies peines de la compaſſion de la Vierge à la mort de ſon Fils, et depuis ce tems là je n'ai guère eu d'autres entretiens dans mes oraiſons que de conjurer le Saint Eſprit de donner à ſa très digne épouſe le plus de dévots enfans qu'il ſe pourroit pour ſuppléer au reſpect, à l'amour et aux ſervices que le Sauveur même lui auroit rendu, ſi la mort ne lui avoit pas dérobé pendant trois jours ce fils ſi cher. Quoi! diſois-je à Dieu, vous avez bien promis à votre ſerviteur Abraham une poſtérité plus nombreuſes que les étoiles du ciel et que les ſables de la mer, parce qu'il s'étoit mis en devoir de vous immoler ſon Iſaac au premier ordre qu'il en reçut de votre part, et encore n'en falloit-il pas venir à l'exécution; vous vous contentâtes même de l'avoir vu trois jours ſeulement combattre la paternelle tendreſſe pour ſon fils; mais voici bien un autre martyre! autant que trente trois ans l'emportent ſur trois jours, Marie ſur Abraham, Jéſus ſur Iſaac, la vérité ſur la figure, autant le combat que la Vierge Mère a ſoutenu, l'emporte

l'emporte ſur le combat de ce patriarche. Je vous en conjure donc, Divin Eſprit, de donner encore plus d'enfans ſpirituels à Marie, qu'Abraham n'en a eu de charnels.

Je reſſentis de très grandes conſolations à conjurer par toute ſorte de motifs le divin amour de m'accorder ma demande, tellement que je ne me laſſois pas de méditer ſur ce ſujet, et je n'avois alors nul gout à faire à Dieu d'autres demandes. Une fois donc que j'étois épris d'ardents déſirs d'obtenir à la Vierge Mère cette ſainte et nombreuſe famille, voilà que tout à coup j'entendis diſtinctement au fond de mon âme ces paroles intellectuelles, qui me diſent au cœur : " Vous ſerez mon époux, " puiſque vous voulez me faire mère de " tant d'enfans." Tout honteux et confus que la Mère de Dieu penſât à me faire tant d'honneur, je m'abymai dans la conſidération de mon néant, de mes péchés et de mes miſères. Cependant elle me dit qu'elle étoit mon épouſe.

Après une telle faveur que j'aurois bien voulu mériter, je trouvai dans un livre une dévotion pratiquée par quelques perſonnes dévotes à la Sainte Famille, leſ-

quelles à l'honneur des trente années que Jéſus, Marie et Joſeph ont paſſé enſemble portent un cordon qui a trente nœuds à trois tours, pour repréſenter combien, pendant tout ce temps, ces trois adorables perſonnes ont été unies de penſée, de ſentiments et d'affections. Là deſſus je me ſentis porté à établir à Montréal cette pratique et Mr. Souart, à qui, comme à mon confeſſeur, je découvris tout ce qui ſe paſſoit dans mon âme, approuva cette dévotion déjà reçue en France, et comme Curé, il me permit d'en prêcher le dimanche ſuivant, ce que je fis en exhortant ceux et celles qui voudroient, à porter ce cordon, après qu'on l'auroit béni, ſelon la formule qui s'en trouve : devant s'y diſpoſer ſurtout par une exacte veille ſur leurs penſées, ſur leurs paroles, et ſur leurs actions : afin qu'il n'y eut point de criminelles en matière d'impureté. Tout le monde agréa fort cette dévotion, et pluſieurs en prirent la ſainte marque, après s'être préparés à la recevoir.

Ce coup d'eſſai fut ſuivi d'un autre deſſein, *Dies diei eructat verbum.* Ce fut d'ériger une aſſociation ſous le titre de la

Sainte Famille et de s'y propoſer pour fin la ſanctification des familles chrétiennes, ſur le modèle de celle du Verbe incarné : les hommes imitant St. Joſeph, les femmes la divine Marie, et les enfans l'enfant Jéſus. Mon même directeur à qui je découvris ce deſſein, m'y confirma par ſon approbation ; mais comme nous ne pouvions y réuſſir, ſi nous n'avions l'approbation de Mgr l'Evêque et même des indulgences de Notre Saint Père le Pape, je propoſai au dit Monſieur, à Madame d'Aillebout, à la Mère Supérieure de l'Hôpital et à la Sœur Marguerite, Supérieure de la Congrégation (parce qu'en cette affaire nous agiſſions de concert), je propoſai, dis-je, que nous recommanderions une ſi grande entrepriſe à St. Ignace, en faiſant pour ſon heureux ſuccès une neuvaine à ce digne fondateur de la Compagnie de Jéſus. Voici même la copie de l'oraiſon que je compoſai en ſon honneur, et dont j'ai encore l'original.

" Glorieux St. Ignace ! qui avez pour
" deviſe ' La plus grande gloire de Dieu '
" et qui l'avez laiſſée comme par héritage
" aux enfans de votre Compagnie, nous ne

" doutons point que vous n'ayez la direction,
" et pour le dire ainſi la ſurintendance de
" tous les bons deſſeins que vos fils ſpirituels
" entreprennent à l'honneur de Dieu. Ainſi
" nous vous ſupplions très-humblement de
" prendre ſoin de faire réuſſir un ouvrage,
" qui, à ce que nous l'eſpérons, doit con-
" tribuer beaucoup à la plus grande gloire
" de la Divine Majeſté, puiſqu'il s'y agit
" de la réforme des familles chrétiennes ſur
" le modèle de la très-Sainte famille de
" Jéſus, Marie, Joſeph. Souvenez-vous,
" illuſtre patriarche, d'une ſociété ſi utile
" à l'égliſe; ſouvenez-vous du ſoin que vous
" preniez, nommément à Rome, des hom-
" mes pécheurs, des femmes mal mariées,
" des pauvres orphelins et des filles dont la
" pudeur étoit en danger. Continuez du
" haut du ciel à faire encore ſur terre, par
" l'entremiſe de vos enfans, ce que vous y
" faiſiez autrefois vous-même. Daignez
" donc leur inſpirer les moyens d'arrêter les
" déſordres qui perdent les familles, et d'y
" faire fleurir les vertus propres à changer
" les maiſons en autant de ſéminaires qui
" rempliſſent l'égliſe de ſaints et le ciel de
" bienheureux. Cette charge, ô grand

" ſaint, vous doit appartenir, puiſque Jéſus
" ayant bien voulu vous choiſir, vous et vos
" enfans, pour communiquer ſon eſprit à
" tant de perſonnes, même à des commu-
" nautés entières et à des royaumes entiers;
" aſſurément que Marie et Joſeph, pour
" ſe conformer à leur Fils, voudront auſſi ſe
" ſervir de vous et de vos mêmes enfans,
" pour communiquer leur eſprit aux pères
" et aux mères de famille. Ainſi grand Zéla-
" teur de la gloire de Dieu, qu'il vous
" plaiſe d'être fondateur de l'aſſociation de
" la Ste. Famille, comme vous l'avez été de
" la Compagnie de Jéſus. Et en recon-
" naiſſance de ce nouvel établiſſement dans
" lequel nous eſpérons de réuſſir ſous vos
" auſpices et par votre interceſſion, nous
" Souſſignés vous offrons chacun neuf com-
" munions. Nous les ferons en action de
" grâce des faveurs que Dieu vous a accor-
" dées, tant à vous qu'à votre Ste Compa-
" gnie. De plus nous promettons de faire
" en ſorte que toutes les perſonnes qui ſeront
" admiſes dans cette aſſociation de la
" Ste Famille, réciteront immédiatement
" après leur réception, neuf fois le *Gloria*
" *Patri*, pour le même ſujet. A Montréal,

" le 31 Juillet, fête de St. Ignace, en " l'année 1663. SOUART P.; JOSEPH " MARIE CHAUMONOT, Jéſuite; JUDITH " DE BRESSOLE, Supre de l'hôpital, MAR- " GUERITE BOURGEOIS, inſtitutrice des " filles de la Congrégation, en Canada, " BARBE DE BOULOGNE, veuve de Mr " D'AILLEBOUT."

Au reſte, le Saint ne manqua pas de faire réuſſir l'affaire que nous lui avions recommandée. Après quelques traverſes et quelques oppoſitions, qui ſont ordinaires dans toutes les ouvrages de Dieu, je fus rappelé à Québec où Mgr l'Evêque avant que de donner ſon approbation à notre deſſein, en voulut d'abord faire comme un eſſai. Ainſi il me permit, d'aſſembler de 15 en 15 jours un bon nombre de Dames et autres femmes dévotes, pour être admiſes dans cette nouvelle Société. Ayant enſuite reconnu par expérience, que l'aſſociation érigée ſous le nom et à l'honneur de la Ste Famille, produiroit dans les femmes et les filles les mêmes biens que les Congrégations de N. D. produiſent dans les hommes et dans les garçons, il l'approuva.

Il me fit même écrire au P. Paul Ragueneau, qui étoit à Paris, qu'il nous procurât de Rome des indulgences mêmes plenières, pour les perſonnes de l'Aſſociation de la Ste Famille. C'eſt ce qu'il fit, et, l'année ſuivante, nous reçûmes les bulles du Pape, à la ſollicitation du P. Claude Boucher, aſſiſtant de France.

Enſuite, Mgr de Laval, grand dévot de la Ste Famille, à laquelle, il a dédié ſon très beau Séminaire de Québec, ſouhaitant que notre nouvelle aſſociation fut auſſi attachée à ſa cathédrale même, nous avons jugé que lui et ſes très-dignes eccléſiaſtiques étant ſi zélés pour cette belle devotion, ils l'établiroient encore mieux que nous. Ainſi nous nous ſommes demis entre leurs mains de la conduite de l'aſſociation de la Ste Famille en Canada, à condition que le nouvel établiſſement ſerviroit plutôt à ſoutenir les Congrégations de la Vierge, qu'à en diminuer la ferveur, ou les ſujets. C'eſt en effet ce que ces Mrs obſervent très-fidèlement, puiſqu'ils ne font des aſſemblées que des femmes et des filles qui ſont de l'aſſociation de la Ste Famille, et que les hommes et les

écoliers , ou garçons s'acquittent avec encore plus d'aſſiduité et de ferveur que jamais de tous les devoirs de Congréganiſtes. Auſſi l'aſſociation de la Ste Famille étant comme une imitation de la Congrégation de la Vierge par le rapport des exerciſes de piété qui ſe pratiquent dans l'une et dans l'autre , il n'a fallu que former celle-là ſur celle-ci ; afin qu'elles s'aidaſſent comme elles font plutôt l'une et l'autre que de s'entrenuire. Tout le Canada eſt témoin des grands biens que produiſent , comme de concert , et les Congréganiſtes de leur côté , et les femmes et les filles de la Ste Famille de leur côté auſſi.

J'ai oublié de dire , qu'à mon retour de Montréal , on m'avoit donné le ſoin de la miſſion Huronne , qui étoit encore à Québec. Mais à l'arrivée des troupes envoyées de France par Sa Majeſté , commandées par Mr de Tracy , on me choiſit pour ſervir d'aumônier aux compagnies qu'on deſtina pour le Fort Richelieu du Canada. J'avoue que je fus ſurpris de cette diſpoſition. Cependant je ne fis rien pour la détourner , m'étant toujours très-bien

trouvé

trouvé de ſuivre à l'aveugle les ordres de mes ſupérieurs, quelque répugnance que j'aie pu y avoir. Et effectivement, je trouvai beaucoup plus d'honnêteté, de douceur et de docilité parmi ces gens de guerre que je ne l'eſpérois. Comme ils m'obſervoient, ils remarquoient que j'évitois avec ſoin la perte du temps; que j'aimois beaucoup l'oraiſon; que je ne les entretenois que des choſes de leur ſalut; que je compatiſſois aux affligés, que je ſervois les malades; que je faiſois leur protecteur quand les officiers les maltraitoient, ou avec excès, ou ſans ſujet. Cela me gagna même l'affection de ceux-ci auſſi bien que de leurs ſoldats, et j'en fis aſſez ce que je voulus. Le plus ancien des capitaines s'étant aperçu que je couchois ſur une écorce me força, quelque réſiſtance que je puſſe lui faire, de coucher auprès de lui dans ſon bon lit. Il étendit auſſi ſes ſoins charitables ſur les autres beſoins que je pouvois avoir.

Comme je tachois de leur inſpirer de la dévotion envers Jéſus, Marie et Joſeph, j'obtins d'eux qu'aux prières du ſoir, après l'examen de conſcience, nous réciterions

tous le chapelet de la Ste Famille, lequel depuis ce temps-là, ſe dit tous les jours de même, preſque dans toutes les familles du Canada. Ceux qui profitèrent le plus de mes inſtructions furent un des capitaines nommé Mr. Petit et un ſoldat nommé Gilles Menard. Le premier à la fin de cette campagne ſe diſpoſa pour l'étude et par des retraites aux ordres ſacrés, et depuis pluſieurs années il travaille dans l'Acadie avec beaucoup d'édification, de fatigues et de fruit en qualité de curé du Port Royal. Le ſecond (Gilles Menard) quelque tems après s'engagea pour toute ſa vie à notre ſervice, et entre ſes différents emplois, il a une nombreuſe claſſe d'enfans auxquels il apprend à lire et à écrire, avec l'approbation de tout le pays.

Ma miſſion militaire étant achevée, on me remit auprès de mes chers Hurons qui étoient alors en deça de Beauport, ſur nos terres de Notre Dame des Neiges, à une petite lieue de Québec. Mais il fallut bientôt les placer ailleurs, où ils fuſſent plus commodement. On leur fit donc faire de grands et beaux champs à la côte de St. Michel, les françois abattant les

arbres dont ils vendoient le bois à Québec, qui n'en eſt qu'à une lieue, et les ſauvages nettoyant la terre, qui leur a ſept années durant, apporté d'excellent blé d'Inde.

D'abord nous n'eûmes là pour chapelle qu'une cabane d'écorce, et encore étoit-elle trop petite pour contenir les François et les Hurons enſemble. C'eſt pourquoi Mgr l'Evêque me permit de dire deux meſſes tous les dimanches et toutes les fêtes, juſqu'à ce que nous euſſions une égliſe plus grande. Voici comment elle fut bâtie ſous le nom de Notre Dame de Foye.

Le père de Vérencourt, Jéſuite, m'ayant envoyé d'Europe une vierge faite du bois même du chêne, où l'on avoit trouvé la miraculeuſe Notre Dame de Foye, près de Dinan, je formai le deſſein de bâtir ſous le même nom de Notre Dame de Foye une chapelle à la Sainte Vierge. Mais comme ce que j'avois d'aumônes pour ma miſſion, et ce que notre maiſon de Québec m'offroit de ſecours n'étoit pas encore aſſez pour l'exécution de mon entrepriſe, j'invitai les François des environs à y contribuer auſſi de leur travail. Ils le firent volontiers et par dévotion

à la Vierge et pour leur propre commodité. Ainſi pendant l'hyver, ils préparoient tout le bois de la charpente, et l'apportèrent ſur le lieu. Enſuite je fis travailler à cet édifice avec tant de diligence, qu'en peu de mois il fut en état de nous ſervir. On commença auſſitôt à y voir de la dévotion, laquelle s'augmenta extrêmement par les miracles que la Ste Vierge a bien voulu opérer. Je n'en marquerai ici que deux : Le premier fut accordé par la Mère de Dieu à un ſoldat qui tomboit du haut mal. Il fit vœu de venir, neuf jours durant, en pélérinage à notre chapelle, et à chaque fois qu'il s'y rendit, il ſentit ſon mal diminuer, de cette ſorte que les derniers jours, il n'avoit plus que de petits frémiſſements au bout des doigts, aux heures de ſon accès, et même ils le quittèrent tout à fait à la fin de ſa neuvaine.

Le 2me Miracle dont je parlerai ici, ſe fit en faveur d'une Françoiſe, habitante de la Côte St. Michel et nommée la Doré. Il y avoit huit jours qu'elle étoit en travail d'enfant, déſeſpérée de tout le monde, et ne penſant plus qu'à ſe préparer à la mort. J'y fus appelé pour l'y diſpoſer. Après

l'avoir confeſſé, je lui conſeillai de faire un vœu à N. D. de Foye, et d'en mettre ſur ſon ſein l'image que je lui prêtai : ce qu'elle n'eut pas plutôt fait qu'elle accoucha heureuſement d'un garçon, qui vit, qui ſe porte bien, qui eſt fort et robuſte. Ces merveilles et pluſieurs autres excitèrent la dévotion et la libéralité même des fidèles qui ne ſe contentant pas de faire des vœux à la mère de Dieu dans ſa nouvelle maiſon, contribuèrent à l'achever, à l'embellir et à l'orner par leurs offrandes.

Nous crûmes que nous devions remercier le P. de Vérencourt de nous avoir envoyé une N. D. de Foye. Pour cela je lui fis faire un collier de porcelaine blanche et noire où étoient ces paroles : *Beata quae credidiſti :* Le fond du collier de porcelaine blanche, et les lettres de noire. Nous priâmes le P. de le préſenter de la part des Hurons, à l'originaire de N. D. de Foye, près de Dinan. Les Jéſuites qui ont là un collége, ſe ſervirent de cette occaſion pour exciter de plus en plus le monde au culte et à l'honneur de la Ste Vierge. Ils firent donc faire un char où le collier et quelques autres ouvrages des Hurons

étoient portés comme en triomphe et ſoutenus par deux hommes couverts de peaux d'ours pour repréſenter nos ſauvages qui faiſoient ce préſent. Le char étoit trainé par quatre chevaux et eſcorté par une troupe d'écoliers fort leſtes et bien montés. Une autre quadrille de leurs compagnons, qui ne leur cédoit en rien, leur vint à la rencontre, à quelques pas de l'Egliſe, et tous enſemble firent pluſieurs décharges. Le clergé fit ſuccéder les chants de l'Egliſe et un ſermon à l'honneur de la Vierge, dans lequel on loua la piété de nos néophites.

Ayant appris par un imprimé la manière dont on avoit reçu notre préſent à N. D. de Foye, je formai le deſſein d'en envoyer autant à N. D. de Lorette. Auſſi depuis mon départ d'Europe, je conſervois toujours le déſir de procurer en Canada à la Ste Vierge une maiſon batie ſur le modèle de la Ste Maiſon, tranſportée de Nazareth en Dalmatie, et de Dalmatie en Italie. Je fis donc faire par mes Hurons un beau grand collier de porcelaine ; la blanche en compoſoit le fond et la noire en lettres bien formées exprimoit ces divines paroles :

Ave Maria Gratia. Le P. Jéſuite pénitencier des françois auquel on l'avoit adreſſé, le fit enchâſſer dans un cadre doré avec une inſcription qui marquoit que la nation huronne nouvellement convertie à la foi, offroit ce préſent à la Mère de Dieu. Meſſieurs les chanoines et les autres officiers de la Ste m[illegible] de Lorette le reçurent avec beaucoup de marques d'admiration et de reconnoiſſance, et je ne doute point que la Ste Vierge ne l'ait encore mieux reçu, puiſque peu d'années après, elle me fit naitre l'occaſion et les moyens de lui bâtir une Lorette dans les forêts de la Nouvelle France, à trois lieues de Québec. Ah! Mère de grâce! que ne ſuis-je capable de vous en rendre tous les jours des millions d'actions de grâces, ſurtout lorſque j'ai le bonheur d'y célébrer la Ste Meſſe! Oh! s'il m'étoit permis d'expoſer ici toutes les miſères mêmes ſpirituelles dont votre miſéricorde m'a retiré, on ſeroit excité ſans doute à vous en remercier pour moi, et à recourir à vous avec toute la confiance poſſible.

Six années après que nos néophites hurons eurent été établis à N. D. de

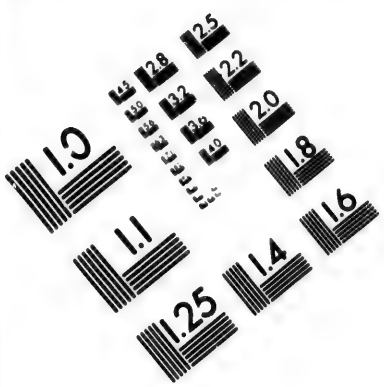

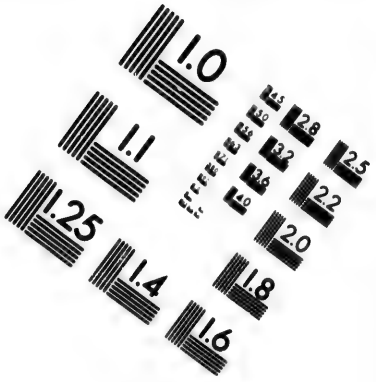

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

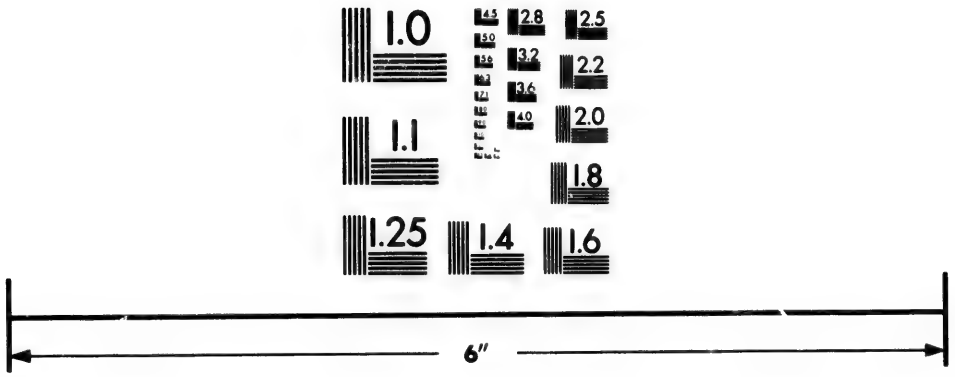

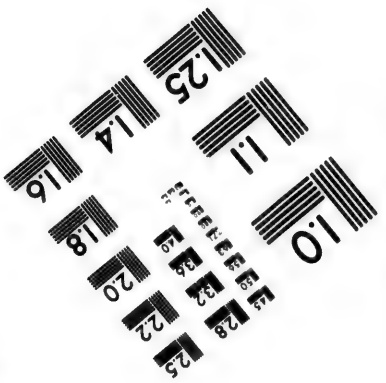

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Foye, le bois et la terre commençant à leur manquer, il fallut penſer à tranſporter leur village plus loin de Québec, et plus avant dans les forêts. Eux-mêmes en choiſirent le lieu ſur notre Seigneurie de St. Gabriel. Alors la penſée me vint d'écrire les raiſons que j'avois et pour leſquelles, à mon avis, on devoit bâtir là une chapelle ſur le modèle de la Ste Maiſon de Lorette. Le R. P. Dablon, recteur du Collège de Québec et Supérieur de toutes nos miſſions en Canada, les ayant lues, approuva fort mon deſſein, et en ayant communiqué avec nos Pères, ils conclurent tous qu'on bâtit en briques une nouvelle Lorette dans la Nouvelle France. Notre Compagnie en a fait la dépenſe principale, quoique quelques particuliers y aient auſſi contribué par leurs aumônes. Par exemple une perſonne dévote de France ayant été inſpirée d'envoyer cent écus à la miſſion huronne, on les appliqua à ce St. Edifice. La Mère de la Nativité, Supre des Religieuſes hoſpitalières de Québec, ayant appris de moi qu'à mon départ de Rome pour venir ici avec le P. Poncet, la Signora Portia Lancellotti nous avoit

fait préſent de 25 écus pour mettre la 1re brique de la Ste Maiſon de Lorette qui ſeroit, un jour, batie dans ce nouveau monde, et qu'enfin cette ſomme ſeroit employée bientôt ſelon les intentions de la donatrice, voulut auſſi en donner autant pour contribuer à une ſi bonne œuvre. Elle m'ajouta même qu'elle auroit bien voulu donner le double, mais que dans ſa caſſette où étoit l'argent qu'elle avoit à ſa diſpoſition, elle n'avoit plus que 75 l. Cependant le lendemain l'ayant ouverte elle en trouva 150 : ce qu'elle a pris pour un miracle dont elle a voulu que la Mère de Dieu profitât, en m'envoyant 50 écus au lieu de 25. Feu Mr. Bazile y a pour le moins contribué d'autant, et Mme ſa femme (*) laquelle eſt à préſent Mme la Major, ayant déjà donné un très bel ornement à N. D. de Foye, en a auſſi fait faire un autre de même prix à peu près pour N. D. de Lorette. Mr. de la Chenaye a de même fait préſent de deux grandes et belles lampes d'argent à ces

(*) En 1692, cette Dame eſt devenue Lieutenante de Roi ; le Roi ayant donné à Mr. Provoſt, ſon mari, cette charge pour récompenſe.

deux chapelles, avec un parement complet pour la dernière. Mr. Bayeux et Mme ſa femme, Melle Boiſſeau, pluſieurs autres perſonnes ont pareillement beaucoup contribué à ſa décoration. Mr. le Marquis de Denonville, gouverneur de la Nouvelle France et Mr. de Chauvigne intendant du même Canada, avec mes dames leurs femmes, qui les ont ſuivis juſqu'ici y ont fait auſſi des préſents dignes de leur rare piété.

Au reſte, on travailla avec tant de diligence à bâtir cette chapelle de Lorette, que n'ayant été commencée que vers la St. Jean en 1674, elle fut ouverte et bénite la même année le 4 Novembre. La Cérémonie s'en fit avec un grand concours de françois et de ſauvages tant Hurons qu'Iroquois · et après une proceſſion qui alla juſqu'à un quart de lieue prendre l'image de la Ste Vierge, faite ſur celle de la vraie Lorette, d'où on nous l'a envoyée, N. R. P. Supérieur chanta la grand Meſſe et fit un très beau ſermon. Depuis ce temps-là on y vient de tous les côtés en pélérinage ; on y fait et on y fait faire des neuvaines, les grâces qu'on y obtient par

l'entremiſe de la Mère de Dieu, vont juſqu'au miracle. Comme il faudroit compoſer un livre entier pour décrire toutes ces faveurs extraordinaires, je n'en rapporterai que deux ayant été témoin oculaire de l'une et propre ſujet de l'autre. A mon avis donc la plus miraculeuſe guériſon qui ſe ſoit peut-être jamais opérée, du moins dans ce nouveau monde, eſt celle d'une nommée Marie *Ouendraca*, huronne de nation et très fervente chrétienne. Son marie *Ignace Jtaenhohi*, capitaine des hurons et deux de ſes enfans, dont un n'avoit que cinq ans et l'autre étoit une fille nubile, Jeanne *Gaoendiſé*, étoient morts à N. D. de Foye, tous trois en opinion de Sainteté ; même le père et la fille plus glorieuſement que le garçon. Quelques années après que la miſſion huronne fut établie à Lorette, la bonne *Ouendraca* fut réduite à l'extrémité par une violente fièvre : de telle ſorte qu'elle ne pouvoit plus remuer aucune partie de ſon corps. Nous n'attendions plus que le moment qu'elle expireroit, après lui avoir adminiſtré les derniers Sacréments de l'Egliſe, lorſque j'appelai Jean *Atheiatha* et

Thérèſe *Ohérardeger* les deux enfans qui lui reſtoient. Je leur fis promettre que s'il plaiſoit à la Ste Vierge de rendre la ſanté à leur mère, nous dirions eux et moi dans la chapelle neuf fois le chapelet de la Ste Famille. Enſuite, je me ſentis inſpiré d'y aller prier pour cette pauvre malade. Il n'y avoit tout au plus qu'un demi quart d'heure que j'y étois en oraiſon, lorſque ſa fille vint me dire que ſa mère me demandoit. J'y cours auſſitôt, dans la penſée de faire pour la moribonde les prières de la recommendation de l'âme. J'entre dans la cabane et voilà qu'à mon arrivée ma malade ſe lève debout et me fait la révérence à la françoiſe. Je jugeai d'abord que la nature jouoit de ſon reſte, ou que la violence du mal lui faiſoit faire ſes derniers efforts. Je la preſſe donc de ſe recoucher ſur ſa natte : elle me témoigne qu'elle ſera auſſi bien debout ou aſſiſe que couchée. Je lui fais de nouvelles inſtances ; elle me répond qu'elle eſt guérie parfaitement : et comme elle vit que je prenois ſes paroles pour des rêveries, elle fit éloigner ſa fille et ſon fils pour me dire en ſecret comment la ſanté lui avoit été rendue.

Voici ſon diſcours : " Mon Père un peu
" après que vous avez été ſorti de la cabane,
" deux perſonnes ont paru ſur ma natte.
" J'ai vu l'une à mes pieds, l'autre à mon
" chevet. Celle-ci qui étoit une jeune
" femme, ou plutôt une grande fille, m'a
" dit : *Touchez ſeulement le bout de ma robe*
" *et vous serez guérie.* " Je n'ai garde,
" diſois-je en moi-même, d'avoir tant de
" préſomption que de m'imaginer que des
" bienheureux du Ciel ſoient envoyés
" pour me guérir, ce ſont plutôt des
" démons qui voudroient me faire entrer
" en vanité." Pendant que cette penſée
" m'occupoit l'eſprit, la même paſſant le
" bas de ſes vêtements par deſſus mon viſage,
" qui en fut touché : *Ma mère*, me dit-
" elle, *vous voilà guérie*, et au même
" inſtant, elles diſparurent avec le petit
" garçon qui s'étoit mis à mes pieds.
" Alors je crus devoir m'aſſurer ſi ces deux
" perſonnes m'avoient rendu la ſanté. Je
" commence par remuer les bras, enſuite
" je me lève et puis je marche, je ſors
" même dehors, et tout cela avec autant
" de facilité que ſi je n'avois point été
" malade, quoique je fuſſe auſſi immobile

" qu'une pierre , un moment auparavant. " Mes enfans , même Thérèſe , qui eſt " une femme mariée , et Jean qui eſt " bien dans ſa 14ème année , ont été ſi éton- " nés de me voir revenir ainſi tout à " coup qu'ils s'enfuyoient , comme ſi " j'avois été un ſpectre. Je les raſſure et " j'ordonne à ma fille de vous appeler , " afin que vous jugiez vous-même d'un " évènement ſi extraordinaire."

Son récit achevé , je ne fis nul doute que ſes deux enfans morts en opinion de Sainteté , n'euſſent été envoyés du ciel par la Ste Vierge pour rendre la vie à celle qui la leur avoit donnée , puis qu'ils l'honoroient du nom de *Mère* en lui diſant : *Ma Mère vous voilà guérie.* Elle fut de mon avis , et ſur ce que je lui dis qu'il falloit remercier la Mère de Dieu , ſa bienfaitrice. " C'eſt bien mon deſſein , " me répondit-elle ; je n'attendois que votre " approbation pour le faire." Là deſſus elle ſe lève , marche d'un pas ferme , me ſuit à la chapelle , y prie Dieu , y aſſiſte même au ſalut que nous fîmes et qui dura près d'une demi heure. Pendant tout ce temps là , elle ſe tint à genoux , ſans s'appuyer ,

comme ſi elle n'eut point été malade. Je l'ai repris après, comme d'une indiſcrétion en une perſonne qui ne faiſoit que revenir d'une maladie mortelle, mais elle me répondit " je m'étonne que vous ne " vouliez pas me croire que j'ai autant de " forces que ſi je n'avois point été malade." Non ſeulement tous nos ſauvages de Lorette, mais même quelques françois qui y étoient, ont été témoins de ce miracle.

Celui qui ſuit m'eſt arrivé à moi-même. Le jour de St. Luc, en 1687, un peu après minuit, je fus attaqué d'une furieuſe colique accompagnée de grands élancements que je ſentois au bas ventre, comme ſi on m'y eut enfoncé de longues pointes. Ces douleurs m'étoient cauſées par une deſcente que j'ai depuis pluſieurs années et qui ne m'avoit jamais tant fait ſouffrir que cette fois. Mes boyaux hors de leur place étoient tombés ſi bas et avec tant d'efforts que je ne pouvois les remettre à mon ordinaire. Enfin après bien du travail et encore plus de mal, il étoit déjà onze heures avant midi lorſque je fis réflexion que c'étoit la fête de St. Luc. Auſſitôt je m'adreſſai à la Vierge, en lui

disant seulement de la pensée et du cœur. " O Mère de Miséricorde ayez pitié de " moi ! Ordonnez à votre fidèle Secrétaire " et à votre dévot chapelain St. Luc , qui " étoit aussi médecin de profession , de faire " ici un coup de son métier." Il n'en fallut pas davantage. A l'instant je sentis mes boyaux remonter comme d'eux-mêmes, se remettre en leur place , et toutes mes douleurs s'évanouir ; de telle sorte que je me levai , que j'allai à l'église et que je dis la Ste Messe en action de grâce de ma guérison.

Il ne faut pas que j'oublie ici que le P. Poncet ayant repassé en France a eu soin de m'envoyer non seulement une Vierge faite sur celle de Lorette (ainsi que je l'ai dejà dit) mais aussi une coiffe ou bonnet de taffetas blanc qui a été sur la tête de l'image laquelle est dans la Ste Maison d'Italie ; et une écuelle de fayence fait sur la forme de celle du Petit Jésus , à laquelle elle a touché , et de petits pains bénis qui ont été pétris dans les écuelles de la Ste Famille , qu'on trouva , lorsque , pour rendre la Ste chapelle ou maison plus commode , on en ôta le plafond , sur quoi l'on

saura

ſaura que toutes ces choſes, *ou même leurs ſemblables*, ſont ici miraculeuſes. Car en premier lieu, cette coiffe ou ſa calotte ayant été prêtée à Mr. le curé de Chateau Richer pour un malade qui s'en trouva très bien, après l'avoir miſe ſur ſa tête; la perſonne qui nous la rapportoit la perdit, l'ayant laiſſé tomber en chemin, ſans y prendre garde. Comme c'étoit en hiver et qu'il y avoit beaucoup de neige; et même qu'il faiſoit aſſez grand vent, le papier dans lequel elle étoit fut emporté du chemin battu, au milieu des déſerts où l'on ne paſſoit point. Cependant, un homme de devers Lorette, qui s'y en alloit et qui avoit des raquettes ſur ſon dos, fut inſpiré de les mettre à ſes pieds et de traverſer par le milieu des champs, en quittant le chemin ferme, lorſqu'il fut vis-à-vis du lieu où le vent faiſoit voltiger le papier et la coiffe qui étoient dedans. A peine eut-il fait 50 pas en marchant par le milieu des champs, qu'il s'en aperçut. Il courut auſſitôt après, et ayant ramaſſé le papier il reconnut facilement ce que c'étoit, et vint en diligence me l'apporter avec grande joie,

2°. Un jour que j'étois monté ſur un marche-pied aſſez haut, d'où je montrois à des pélerins notre Ste Ecuelle qui, comme je l'ai déjà dit, n'étoit que de fayence, elle m'échappa des mains et tomba ſur un plancher de bois ſans ſe caſſer. Tous les aſſiſtants et moi furent autant ſurpris que réjouis de la voir au même état, après l'avoir ramaſſée, qu'elle étoit avant ſa chute. En 3me lieu, comme à l'imitation des M M. de Lorette en Italie, nous faiſions auſſi pétrir par les Religieuſes de Québec de petits pains dans cette même écuelle, après les avoir bénits nous en diſtribuons aux perſonnes qui en demandent. Pluſieurs s'en ſont très bien trouvés dans leurs maladies, ne s'étant point ſervis d'autres rémèdes pour ſe faire paſſer des fièvres opiniâtres et violentes dont ils étoient travaillés.

Encore que toutes ces choſes et pluſieurs autres fuſſent capables d'exciter ici tout le monde à une grande ferveur, cependant, pour allumer de plus en plus le feu du divin amour, ſurtout dans le cœur de mes ſauvages, je leur fis faire un collier de porcelaine ſemblable aux autres dont j'ai

parlé, ſi ce n'eſt que ſur celui-ci on y écrivit : *Virgini Parituræ*, parce qu'il devoit être préſenté à N. Dame de Chartres.

Tout le monde ſait que l'image miraculeuſe qu'en ont fait les anciens Druides et qu'on y révère encore à préſent, a pour titre ces mêmes mots latin, que nous tournons ainſi en notre langue : *A la Vierge qui doit enfanter*. Notre préſent y fut ſi bien reçu que non ſeulement toute la ville en témoigna une ſenſible joie, mais que Mrs Mrs les Chanoines de cette très illuſtre Egliſe nous en ont donné toutes les marques de reconnaiſſance que nous pouvions recevoir de leur magnificence et de leur piété. Les voici. Ils ont aſſocié notre miſſion huronne de Lorette à leur vénérable corps, en rendant nos ſauvages participants de toutes leurs prières, meſſes et dévotions, qui ſe diſent où ſe font dans leur égliſe. Ils ont dreſſé un acte authentique de cette eſpèce d'adoption ou d'union ſpirituelle. Ils ont écrits à nos Néophites ſur ce ſujet une lettre très belle et toute pleine d'un zèle apoſtolique. Ils ont fait aux mêmes un riche préſent d'un

grand reliquaire d'argent, très bien travaillé, pesant près de six marcs, ayant la figure de la chemise de N. D. qu'on garde à Chartres, et représentant d'un côté le mystère de l'Annonciation et de l'autre l'image de la Vierge qui tient son fils, telle qu'on l'a reçu des Druides. Enfin ils ont remplis ce reliquaire des os de plusieurs Saints dont ils ont les châsses, et ils nous l'ont envoyé après l'avoir laissé sur la Ste châsse neuf jours entiers pendant lesquels ils ont fait pour notre mission des prières extraordinaires.

APPENDICE.

Vœu à la Sainte Vierge de la nation des Hurons en langue Huronne, envoyé au chapitre de Chartres en 1678.

8ENDAT LORÉTRONON TECATONTARIGÉ HAON GOÑASTAENχ8INDIK DEXA GRACHARANDIONT MARIE CHARSEEKEONDAON.

Marie Saatatoguête on8atonnhara ndaoten de chieſannonchionniarni chartres ekandataen aſen te ſatondin'nen, ondaie etiéſannonchionniatandi d'eſap8etonhend ſtante ſtrak8atecheud ahotiatan'non'nen chartreronnon O'ndaie dokontàχ8i eſachiendaentak aſon tſáten te éſchierák ondécha8eti. Chigànnen etion8a ranne'ntagui Marie di8tſatatiena de8endat a8aatſi, ondaie d'a8ak8ètak eſachiendaenk aion8eſenteguen: taonſaïa8aχih8acha8a nonh8arih8anderai ouderati on8a diſ8an tè eſachiendaentak: o'ndaie ati nonh8a a8erhe ndio ſen aia8atiecraχon de chartrero'nnon, gàtaguen tſon8andigonrat, a8eti chida8a8endat e8aton de Marie tekgannonronk8anneonhoin, ia8amonh8eha, ia8a8endioſt: onne ichien aχiendiθa daat agon8e chartreronnon, a8erhe endiſken aonſionχigenthen d'etiéſachiendaentatiend dindà8eſk8ak etſae hiendaenhai, tho iohti dè onionh8a aguenk. Flanigerhè te on8ata8ahe daher8éhonnonh8a ſen aonχientenh8a dè tè eſannonconk8annion, o'ndaie aonſahatichamia non8ahèkencha8an Hotiaranhdorè deſa8endioſti, ondaieſken tande'ndi etion8a tandorè d'onnonh8a hatendarèti hotindigonr8annens, te hotïannrak8an'nens. Marie Saatatoquèti Dj8tſatatiena, θok8an'nens. Marie Saatatoquèti Di8tſata-

tiena , θo chien ſtechiak8eton onh8atiguèhen d'hèchieüa ogontichien iaχi'ndageren chartreron'non ogont te etannonronk8a'nnionθa : dèſakoetondé te ſtak8ateché , 8adeſonh8a chie8endio dachierhon 8endat aſen aχéenaſθa ſtan oraſt'eendák8ateché. χa ichien eſachiendaenk onnonchia toguentiguè ondè dè ſkiatierên ti gannonchi8ten'nen chiondaonχ θo haoné di8 hechienaſti ſton8é ihoton a8erhé ton8entent iaon dè Marie ion8aenaſta , e8erhon taχendigonteraſen gatogen on8e ionton a onſahonaérenſθa déhiena. θo ati ta8enk dèſa tè ſkak8aterihatié , ogont èchiok8etonhdè , θo haonè , θo ara tchiáka dak8eton d' Jeſ8s hechiena ehèchiatichien daat ehèchiatâerit non8adigo'nragon : ondaie ichien a8atratſiſta dexa èſacharaenχ8indik , o'ndaie atirakatha θo tho on8aakont chieronguè , 8ade iſa ſk8aata8en daak atoguen aat 8endat a8aaſti Lorètronnon teiatontarguè hoüâti a8andare.

TABLE

De ce qu'il y a de plus remarquable.

AVANT PROPOS. 3
Vie du Père Pierre Joſeph Marie Chaumonot. 5
Sa vie ſéculière. 6
A Beaune. 6
Voyage à Rome. 7
A Lyon. 8
Ses Aventures 11
Un peu de ſoldat. 13
Il s'échappe. 14
Danger de la nuit. 14
Son état miſérable à Ancone. 16
Guériſon. 19
Sa vie à Jerny. 21
Il ſort de Jerny. 23
Y retourne. 24
Il enſeigne. 24
Ses aumônes. 26
Il eſt reçu dans la Compagnie. 28
Sa vie religieuſe. 29
Il entre dans le noviciat de St. André. 30
Guéri par St. Pierre. 30
Il va à Florence. 31
Il eſt envoyé à Fermo. 38
Le P. Joſeph Poncet à Rome. 39
Permiſſion du Général. 41
Vœu du plus parfait. 42
Pélérinage de N. D. de Lorette. 45
Il paſſe par Aſſiſe. 46
Première meſſe à Rome. 49

Il arrive à Québec. 50
Le pays des Hurons. 50
Sa miſſion chez la Nation Neutre. 53
Son retour au pays des Hurons. 58
Il étudie à fond la langue Huronne. 60
Déſtruction des Hurons. 62
Il deſcend à Québec et conduit les Hurons à l'Iſle d'Orléans. 64
Il eſt envoyé à Onnontagué. 66
Son retour aux Hurons. 73
Il eſt envoyé à Montréal. 74
Il y fonde l'Aſſociation de la Ste. Famille. 78
On le choiſit pour aumônier. 84
Il revient aux Hurons à N. D. des Neiges. 86
Il bâtit la chapelle de N. D. de Foye. 87
Les Hurons envoyent des colliers de porcelaine à N. D. de Foye et à Lorette. 89
Le Père fonde l'Ancienne Lorette du Canada. 92
Miracles opérés à Lorette. 95
Les Hurons de Lorette préſentent un collier à N. D. de Chartres. 102

APPENDICE.

Vœu à la ſainte Vierge de la nation des Hurons, en langue Huronne, envoyé au chapitre de Chartres en 1678. 105

Achevé d' Imprimer par J. Munſell, à Albany, ce 28 Sept. 1858.

50
50
53
58
60
62
l'Iſle
64
66
73
74
78
84
86
87
N. D.
89
92
95
à N.
102

n lan-
678. 105

lbany,